

# FLUC

FRATERNITE.  
ET  
INDIVISIBILITE  
DE LA  
RÉPUBLIQUE.  
LIBERTÉ,  
ÉGALITÉ,  
FRATERNITÉ  
OU LA MORT

2	Édito	Patrick Bauret
3-8	Conseil national	S. Audonnet
9	Lois de la nature	J. Landry
10-11	Front populaire	J. Dion
11	Un os à ronger	B. Enggasser
18	Place Castro	C. Bouhana
19-20	Le Medef prescrit	J. Jousseume
20	Bon à savoir	
21-23	Les mutuelles	Pr. Grimaldi
23	La vieillesse un âge de la vie	CGT
24	Info - Intox ?	
25-26	La Grèce	
16	Médecine du travail	V. Lasserre
27	Purée de nous	G. Congi
28-29	Gaza	Z. Medouk
30	150 <sup>e</sup> anniversaire	SI Rennes
32	Ag retraités Limoges	A. Maupin
33	Ag retraités Nantes	D. Lellouche
34-36	Ag retraités Bordeaux	S. Audonnet
38	Ag. Hélio Corbeil	R. Mahaud
39	Surl	J. Lebon
40	Presse-FN policiers	

**Rédaction et administration**

263, rue de Paris  
93514 Montreuil Cedex

**Directeur de la Publication**

René Mahaud

**Responsable rédaction et fabrication**

Michel Burguière

**Comité de rédaction**

Jack Dhordain, Lionel Duquenne,  
Jean-Pierre Ghiotto  
Andrée Kolar, Jean Landry, René Mahaud,  
Daniel Muller, José Nuevo.

**Imprimerie Hélio-Corbeil**

4, bd Créte - 91100 Corbeil-Essonnes

ISSN : 12594245 - CPPAP : 1217 S 07110

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués  
à la Filpac-Cgt



**Patrick BAURET**  
Secrétaire général de la Filpac

# Le retraité est l'avenir du travailleur

*C'est un honneur pour moi, en qualité de Secrétaire général et après toutes ces années à militer à vos côtés à la fédération, d'écrire l'édito du magazine Ensemble, et je tiens à remercier les membres du bureau de l'UFR de me l'avoir demandé.*

*C'est donc avec beaucoup de bonheur et un réel plaisir que je m'exécute, fier de participer à cette publication importante pour la continuité syndicale et qui se donne pour mission de rassembler ceux qui ont façonné notre fédération des années durant afin de porter leurs revendications de retraités, mais également de faire le lien entre les générations.*

*Depuis des d'années le monde est déchiré par des guerres, des famines et une pression sociale qui n'est pas sans rappeler les attermolements du début du dix-neuvième siècle. Les peuples sont aujourd'hui soumis, au pire, à la barbarie, au mieux, à la soumission forcée à l'ordre mondial imposé par l'oligarchie planétaire. L'élection du candidat Trump à la présidence de la première puissance militaire mondiale ne présage d'ailleurs aucune amélioration dans les relations internationales et les déséquilibres sociétaux et environnementaux qu'elle provoque.*

*En Europe, la montée de la misère et la décrépitude du climat social accentuent encore le mal-être des populations et les inégalités.*

*En France, la campagne des prochaines élections présidentielle et législatives nous apporte déjà ses relents de populisme, de racisme et de xénophobie. Une grande majorité des candidats « surfent » sur la peur de l'autre et les craintes du lendemain mais ne proposent aucun projet politique et aucune vision de société.*

*Pourtant, le vivre ensemble, la prospérité pour tous, la fin de la pauvreté et de la faim, en France et dans le monde, devraient être le fil conducteur des politiques à venir.*

*Cette année 2017 ne va donc pas laisser à nos syndicats, sa Fédération et son UFR le temps de souffler.*

*Car, pour porter un projet de société aussi ambitieux face à des ennemis de classe aussi puissants et sûr d'eux, il faut un syndicalisme CGT déterminé et une Filpac forte afin d'unir tous les travailleurs, actifs, privés d'emploi et retraités, dans un programme revendicatif clair qui a pour but donner du sens à la vie et nous faire sortir de l'exploitation capitaliste.*

*Pour cela, nous devons aller de l'avant, initier des actions concrètes*

*dans les syndicats pour valoriser, auprès de nos syndiqués, la continuité syndicale pour faire vivre le syndicalisme retraité, qui reste un pilier important de notre organisation.*

*Après « le parti pris de l'avenir » de notre 7<sup>e</sup> congrès, le slogan du suivant : « rassembler pour revendiquer, construire les solidarités, choisir son camp, vaincre l'austérité », doit définir notre feuille de route pour les mois et les années à venir. Dans cette démarche permanente que nous avons choisie, l'action des retraités reste primordiale et doit venir s'imbriquer encore plus dans les travaux de la fédération afin que TOUS ENSEMBLE nous luttons contre toutes les formes d'exclusion et d'oppression que veulent nous imposer les politiques libérales mortifères pour l'humain et sa planète !*

*Les retraités ont toujours été et resteront une force active pour notre fédération !*

*Cette force doit encore s'intensifier et c'est à nous tous de relever ce défi primordial pour l'avenir de notre fédération et, plus largement, de la CGT.*

*Meilleurs vœux à toutes et tous et bonne année 2017 de revendications et de luttes avec votre Filpac-CGT !*

## Notre santé en danger

36 % à 64 % de la population (selon les spécialités médicales) renoncent à des soins pour des raisons financières (enquête Ipsos/SPF). Le nombre de médecins pratiquant des dépassements d'honoraires ne cesse d'augmenter avec les « contrats d'accès aux soins » de Mme Touraine incitant les médecins à adhérer au secteur 2, qui autorise ces dépassements.

Cette situation ne peut qu'empirer avec la progression des déserts médicaux en milieu rural et dans les quartiers populaires des villes, même à Paris. Ces inégalités d'accès à la santé sont aggravées par les restructurations hospitalières et les fermetures de maternités de proximité imposées par les gouvernements successifs.

Il n'est pas étonnant dans ce contexte que l'épidémie de grippe fasse exploser l'accueil dans les hôpitaux, laissant durant des heures les malades sur des brancards et épuisant les soignants. Ce nouvel épisode sanitaire révèle l'état déplorable de notre système de santé publique après des années d'austérité et de purge tant en lits qu'en personnels.

En dix ans, 100 000 postes et des milliers de lits ont été supprimés dans les hôpitaux publics. La loi de financement de la Sécu pour 2015-2017 a diminué le budget de la santé de 10 milliards d'euros en faveur du pacte de responsabilité, dont 3,5 milliards à l'Hôpital, soit 22 000 postes en moins d'ici à la fin de cette année.

Ces milliards d'euros d'économie, avec le Cice et les exonérations de cotisations sociales, pour le seul profit du patronat, c'est aussi pour le personnel de santé toujours plus de souffrance et, hélas ! des suicides – plus d'une dizaine de cas en 2016.

### La Sécurité sociale en péril

La mise en place par le gouvernement, depuis le 16 janvier 2016, de l'Accord national interprofessionnel (ANI) a rendu obligatoire l'adhésion à une mutuelle ou à une assurance santé pour tous les salariés-es. Cette privatisation d'une partie du remboursement ouvre la voie à François Fillon et à d'autres, qui veulent aller encore plus loin dans la remise en cause de la solidarité et dans la destruction de la Sécu en transférant aux complémentaires la totalité du « petit risque », alors que cette notion n'a aucun sens, une grippe peut avoir de graves conséquences, comme on le voit actuellement.

Si nous sommes moins remboursés, c'est en raison des déremboursements, des forfaits et franchises sur chaque consultation, transport en ambulance, boîtes de médicaments, etc., et des dépassements d'honoraires. Nous sommes de plus en plus nombreux à réclamer d'aller rapidement vers les remboursements à 100 % par la Sécu sans avance des frais.

**Nous voulons une véritable solidarité, la Sécu pour tous et toutes sans exclusive !**



Photo Milo

**Présents** : Jean Pierre-ALBERT, Serge AUDONNET, Michel BOUGIER, Michel BURGUIERE, Guy DELMAS, Lionel DUQUENNE, Jean-Pierre GHIOTTO, Jean JOUSSEAUME, Yves LASNIER, Jean LEBON, Michel LOPES, Jean-Pierre MARQUE, Daniel MULLER, Gérard RICHAUD, Michel TECHE, Jean-Luc VALEGEAS, Patrick VARIN, Yann VOLANT.

Patrick BAURET, secrétaire général de la FILPAC assiste à la première partie de ce conseil car invité par le secrétariat de l'UFR.

Jean-Pierre GHIOTTO préside la séance.

Il présente un rapide point sur la situation générale servant d'introduction au débat et un certain nombre d'affirmations ayant pour but de faire réagir les membres du Conseil. En voici la synthèse :

*Les magouilles et prévarications : Du FN, Fillon... À suivre. Une campagne électorale escamotée par les affaires politico-juridiques, où les programmes sont à peine esquissés et où l'on s'aperçoit que le sort des retraités n'est pas du tout la préoccupation des candidats.*

*Dans l'affaire Fillon, le parquet national financier (PNF) décide d'ouvrir, le 24 février, une information judiciaire pour des faits éventuels de « détournement de fonds publics, abus de biens sociaux, complicité et recel de ces délits, trafic d'influence », etc.*

*À noter : Les députés, dans leur grande sagesse, viennent de voter une loi qui instaure une prescription, au bout de douze ans, des affaires et des comportements des élus qui pourraient intéresser la justice.*

*L'état de l'industrie en France est sans appel : elle est en déclin depuis plusieurs années, et représente à peine 10 % du PIB en 2016, contre 16 % en moyenne dans la zone euro.*

*Le 21 mars : Journée d'action pour une réindustrialisation de la France. Notons que le patronat, qui délocalise à tout va, a empoché 200 milliards d'euros d'aide publique.*

*La France est le premier pays d'Europe qui permet de faire de l'argent avec de l'argent : 51 milliards de dividendes servis.*

*Ceta (accord commercial entre le Canada et L'Europe), voté au Parlement européen. Le traité doit être ratifié par les États membres, selon leurs procédures nationales.*

*Pour le ratifier en France, trois possibilités existent :*

- Référendum ;
- Vote au Parlement (pendant les vacances...) ;
- Initiative partagée (1/5 des parlementaires et 1/10 des électeurs [4 millions] qui font la demande d'un

*référendum.) Le chef de l'État n'a ensuite que six mois pour soumettre le projet au Parlement avant d'être obligé de le présenter au référendum.*

*La Confédération paysanne et Attac s'engagent sur la troisième possibilité, et il faut lancer la campagne dès maintenant. Si le Ceta passe, les États-Unis, qui ont des sociétés au Canada, passeront par lui pour attaquer l'Europe, à défaut d'utiliser le Tafta, qui semble s'enliser dans les difficultés.*

*Élections TPE : La Cgt reste la première organisation syndicale, mais le nombre de votants est en régression très sensible.*

*Campagne électorale : Revenu universel, RSA et autres dispositifs tendent à assener l'idée qu'il n'y aura plus de travail pour tous, que le salariat vit ses derniers moments et qu'il faut déterminer une autre organisation, un autre type de société.*

*Macron, dont sa liste de soutien s'allonge avec le ralliement de nombreux responsables d'organisations politiques, suggère, dans ses propositions économiques et sociales, de « nationaliser » l'assurance chômage et de l'ouvrir aux non-salariés. En vérité, il s'agit surtout d'instituer une allocation chômage universelle à minima financée par une hausse de la CSG. Ainsi, plus de gens sont couverts mais reçoivent alors une allocation nettement plus faible. C'est d'ailleurs ce qui est toujours en œuvre au Royaume-Uni, où les allocations chômage sont uniformes, quels que soient les salaires d'activité.*

*La diminution du temps de travail, la réglementation contre les délocalisations et autres mesures visant à juguler un capitalisme sauvage et inhumain ne seraient que des balivernes émises par des utopistes irresponsables, notamment, la Cgt.*

*Pas de conquêtes sociales sans libertés syndicales !*

*« Casser du militant », briser des élans sociaux, créer des peurs, menacer les Bourses du travail... la répression syndicale reste un des moyens patronaux pour freiner le développement du syndicalisme et éviter que des solutions plus humaines ne puissent l'emporter sur la glotonnerie des actionnaires.*

*Pourtant, l'État se doit d'être responsable de ses administrés. Le droit au travail est fondamental et une population désœuvrée est le constat de la faillite d'une politique économique et sociale. L'État doit veiller pour que toutes et tous puissent avoir un emploi, et, plutôt que de subventionner l'inactivité imposée par le patronat, il ferait mieux de subventionner des emplois dans les services publics, qui se meurent faute de personnels. Cela permettrait*

d'assurer aux citoyens ce qu'ils sont en droit de recevoir, en retour des impôts et des taxes qu'on ne manque pas de leur réclamer.

Air France : Augmentation de 67% de la rémunération des 14 hauts dirigeants d'Air France. « Ils se sont partagé une enveloppe de 5 millions d'euros, soit 357143 euros chacun », alors que les salariés n'ont pas été augmentés depuis cinq ans. La Cgt Air France appelle à la grève le 7 mars. Les négociations salariales qui débutent ce jour-là s'annoncent tendues.

Le 7 mars : Journée d'action. Mobilisation Cgt et FO santé, organismes sociaux, Air France et retraités y vont pour leurs propres revendications.

Le 8 mars : Égalité femmes et hommes. Nous assistons de par le vaste monde à un processus de régression, un recul significatif concernant le droit des femmes.

Le 30 mars : Journée d'action unitaire des retraités à l'appel de 9 organisations syndicales. Cette fois-ci, on y va pour notre compte, essayons de faire aussi bien que lorsque nous apportons notre aide aux salariés en activité. Reconnaissance des maladies professionnelles liées à l'exposition aux substances cancérigènes, responsables chaque année de 100000 décès : la Commission européenne, chargée de statuer sur cette reconnaissance, s'appuie sur des experts majoritairement liés aux industriels. Sur l'actualité politique et sociale, il y a encore beaucoup de choses à dire et je vais vous laisser la parole sur ce sujet, mais je voudrais terminer mon intervention sur des propos plus pragmatiques, concernant l'organisation de notre UFR.

Il nous faut réfléchir encore, nous les retraités, à notre place dans notre société.

Le retraité, où vit-il ? S'il est syndiqué et militant, que fait-il ? avec qui ? pour qui ? Doit-il se contenter de soutenir, d'épauler, d'aider les actifs ? Plutôt que de les aider, ne vaut-il pas mieux s'occuper de nos affaires ?

Avoir notre cahier revendicatif, le faire connaître, le défendre nous-mêmes, haut et fort, sans attendre des actifs une aide qui ne viendra pas ou alors trop tard. Cesser d'être un renfort pour des actions qui ne sont pas les nôtres ?

Projet de cooptation au Conseil national de José NUEVO et de Bernard HEINI.

Rajeunissement de nos structures fédérales.

Secrétariat, bureau et Conseil national. Qui pour remplacer Lionel DUQUENNE quand il désirera rendre son tablier ? Signature sur le compte ? Pour l'instant, il pédale encore et prend plaisir dans les chiffres, les pourcentages, les Fni, les cotises, CoGétise et CoGitiel, et les prestations qu'il fournit sont au-dessus de ce qu'est en droit d'attendre une Union fédérale.

Réalisation du journal « Ensemble » entièrement à la charge de Michel BURGUIÈRE, collecte des articles, de l'iconographie, mise en page et montage pour réaliser le fichier d'impression transmis à l'imprimeur.

.....

Michel LOPES souligne l'importance de la journée d'action du 7 mars portant sur la santé. Il cite l'exemple des délais nécessaires dorénavant pour obtenir un simple rendez-vous chez un ophtalmo (2 mois dans le 91).

Daniel MULLER dit qu'il serait intéressant de faire un tableau afin de lister les réelles différences entre les actifs et les retraités : ce qui nous sépare et ce que nous avons en commun.

Patrick BAURET indique que la fédération réfléchit sur la problématique du syndicalisme actif/retraité. Il serait nécessaire de croiser nos listes afin de mieux appréhender la continuité syndicale.

Jean-Luc VALEGEAS pense que les manifs, même si elles sont nécessaires, ne suffisent pas pour se faire entendre des dirigeants politiques. Si une grève des retraités avait peu d'effet vis-à-vis des activités bénévoles que beaucoup d'entre eux accomplissent, une grève concertée pour bloquer des entreprises aurait certainement plus d'effets.

Daniel MULLER dit que cela ne peut pas se faire à la place des actifs.

Michel BURGUIÈRE rappelle que, dans le débat sur un homme/une voix, la crainte de certains était que les retraités prennent le pas sur les actifs.

Michel TECHE revient sur la problématique santé. Il cite l'exemple de la fermeture de l'hôpital public central de sa région dans quatre ans. On est beaucoup dans la réflexion au niveau confédéral sur ces sujets mais il faut maintenant passer à l'action. Quant au blocage, il dit que cela ne peut se faire qu'en concertation avec les actifs.

Lionel DUQUENNE veut mettre en exergue le schéma qui s'est peu à peu transformé et qui a influé sur nos structures syndicales. Il y a encore quelques années, on prenait sa retraite à soixante-cinq ans et la durée de vie restante était relativement courte, si bien que la question des structures d'accueil des syndiqués retraités ne se posait pas. Aujourd'hui, après quarante ans de carrière, il reste en moyenne une vingtaine d'années à vivre. Cela nous entraîne de fait vers la revendication politique, car ce sont les pouvoirs publics qui sont devenus nos « employeurs ». Faisant référence à la Ferpa (Fédération européenne des retraités et des personnes âgées) et à son fonctionnement, il pense que la question du besoin d'une structure spécifique dans la CGT se pose pour accueillir les salariés partant à la retraite.

Patrick VARIN rappelle la piste, évoquée à la ➤



confédération, de la carte syndicale permanente adaptée notamment à la mobilité professionnelle. Il informe par ailleurs le conseil des discussions qui se tiennent autour des retraites complémentaires, puisqu'il fait partie du GPS (groupe de protection sociale). Ce qui est en train de se passer est très grave car ce qui est appelé à tort fusion Agirc/Arrco est en réalité la mise en place d'un nouveau régime répondant aux revendications du Medef (et appuyé par la CFDT). Il s'agit d'un régime par « distribution » comme celui existant en Suède (Lire *Ensemble* n°77 juin 2015) qui représente une différence fondamentale avec notre système actuel. Le Medef a également pour ambition de faire disparaître la réversion sous prétexte qu'aujourd'hui les femmes travaillent.

Jean-Pierre GHIOTTO précise que le régime français actuel est basé sur une prestation définie (tenant compte des années d'activité et des points acquis), avec une cotisation non définie qui peut varier en fonction de la situation comptable du régime.

La position du Medef (version suédoise de la retraite) consiste à passer à la prestation non définie (la pension peut varier, notamment à la baisse, en fonction de la situation comptable du régime) avec une cotisation définie et donc immuable. Les Suédois y sont passés et ont subi une baisse de 20 % des pensions dès la deuxième année de sa mise en place.

Lionel DUQUENNE affirme que, au plan comptable, la fusion Agirc/Arrco a bien été réalisée mais qu'il ne s'agit que de la première étape d'un projet plus global dont on voit se dessiner les contours dans les projets dont vient de rendre compte Patrick VARIN.

Guy DELMAS considère que les revendications des retraités sont, à son avis, davantage politiques que purement syndicales. Il ajoute que, dans les Landes, ce sont aussi deux cliniques privées qui vont fermer.

Michel BURGUIÈRE parle de la difficulté rencontrée pour entrer dans les entreprises et donc des contacts avec les actifs. Sur le thème 100 % Sécu, il dit que, dans son esprit, il ne peut que s'agir d'un retour aux sources de la philosophie qui a présidé à sa construction.

Jean JOUSSEAUME rappelle que, sur le fond, nous sommes tous confrontés à l'austérité européenne. Quant au côté politique des revendications, il souligne qu'il n'y a pas de neutralité supposée à la CGT. Il pense par ailleurs que l'on doit pouvoir se référer aux repères revendicatifs de la CGT sur la sécurité sociale professionnelle tout au long de la vie.

Yann VOLANT fait l'historique de la Cades (caisse d'amortissement de la dette sociale), créée par Juppé après son échec de la réforme des régimes spéciaux en 1995. Son existence vient d'être prorogée jusqu'en 2028. Yann explique les mécanismes financiers qui ont abouti à transformer cette dette sociale en obligations revendues par la suite à des fonds de pensions qui sont aujourd'hui détenteurs de la dette sociale de notre système par répartition.

Jean-Pierre GHIOTTO, pour faire écho à la dernière séance de la CE de l'UCR, rappelle les questions en débat sur le syndicalisme retraité et le syndicalisme de proximité. Vaut-il mieux une manif nationale ou départementale ?

Jean-Pierre ALBERT évoque le film « la Sociale », qu'il recommande à tous de voir et de faire connaître.

Jean-Pierre GHIOTTO donne des chiffres concernant les adhérents à l'UCR. En 2015, il y avait 92783 FNI ; en

2016, 91430 FNI ont été enregistrés par CoGétise, ce qui représente une diminution de 1303 adhérents, cependant 1600 FNI sont encore en attente de saisie à cette date. La diminution se transforme en gain, avec environ 300 FNI supplémentaires. Ainsi, si l'objectif des 100000 adhérents retraités n'est pas atteint, l'année 2016 se solde malgré tout par un gain de 300 syndiqués par rapport à 2015.

Les difficultés de saisie et de mise à jour dans CoGitiel (noms, adresses, entreprises, syndicats, date d'adhésion, etc.) sont considérables puisque, pour 650000 adhérents à la CGT, seuls 450000 sont aujourd'hui à jour et connus.

Jean JOUSSEAUME évoque les notions de syndicalisme d'action et de service qui cohabitent dans nos structures.

Patrick BAURET dit qu'il en est de même chez les actifs.

Jean-Pierre GHIOTTO informe de la décision du bureau de proposer une intervention de l'UFR Filpac au congrès de l'UCR.

Serge AUDONNET dit qu'il a été pressenti pour la rédiger. Lors de la réunion du bureau, nous avons décidé de l'axer sur le « 100 % Sécu », dans le sens « poursuite des principes du CNR », et, après discussion avec Michel Teche, il pense qu'il faut faire le lien avec ce qui est en train de se passer avec les régimes de retraite et demande à Patrick Varin de lui communiquer les éléments factuels en sa possession pour étayer le contenu de cette intervention, qui ne pourra nécessairement qu'être une intervention courte (3 minutes).

Jean JOUSSEAUME, à la lecture du document d'orientation, parle d'un congrès d'initiés pour lequel les syndiqués ne semblent pas avoir été très impliqués.

Patrick VARIN informe le conseil de la situation à « Paris Normandie », qui se trouve en procédure de liquidation judiciaire. Le groupe Rossel a fait une offre de reprise avec de nombreux licenciements à la clé et l'ancien patron Xavier Ellie a également fait une offre. Pour leur part, les copains de la boîte ont créé une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) pour reprendre l'entreprise avec la participation financière de la plupart des salariés (hormis les journalistes) mais aussi des deux Départements de la zone de diffusion et de la Région. Appel a également été fait aux adhérents et aux syndicats de la Filpac. Le tribunal ne semble pas favorable à la reprise par cette structure. Le délibéré sera rendu le 15 mars et devrait laisser une chance à Ellie de continuer. Selon les financements obtenus par ce dernier, le sort de la SCIC sera déterminé. Soit elle deviendra actionnaire pour partie de l'entreprise, soit elle remboursera tous les « donateurs » sollicités par le syndicat CGT de l'entreprise ces dernières semaines.

Jean-Pierre GHIOTTO rappelle la journée d'action du 30 mars à l'appel de 9 organisations de retraités et la difficulté à dépasser les 30000 manifestants. Un questionnaire a été lancé par l'UCR, et il serait bon qu'il y ait un maximum de retours avant le 30 mars.

Un rapide débat s'instaure sur l'aspect peu pratique de ce questionnaire fourni seulement sous forme de PDF, ce qui n'est pas de nature à faciliter les retours.

Lionel DUQUENNE fait état des comptes de l'UFR au 1<sup>er</sup> mars 2017. Pour 2016, le nombre de FNI est à 2304 (moins 461 par rapport à 2015), soit 2165 pour les sections (moins 423) et 139 pour les multipro (moins 38). Concernant les cotisations 2016, elles sont au nombre de 22695 (moins 6986 par rapport à 2015), soit 21400 pour les sections (moins 6362) et 1295 pour les multipro (moins 624).

Il met l'accent sur les retards de plus en plus importants dans le règlement des cotisations par les sections et confirme que



Le trésorier et sa cassette

les retards pris par CoGétise entraînent des retards dans toute la chaîne de ventilation de la cotisation (il fournit à ce propos un graphique rappelant la ventilation de la cotisation telle qu'elle résulte des dispositions statutaires).

Il ajoute que 32 sections sur 62 approchent le 1% (soit une cotisation moyenne de 10 euros et plus) et que donc 50% de nos sections ne sont pas à 1%, ce qu'il considère

comme une situation anormale.

Il informe par ailleurs que, pour vivre correctement et, notamment, assurer les remboursements de frais liés au fonctionnement démocratique de l'UFR Filpac (qui, rappelons-le, dispose de son autonomie financière), il lui faut 179275 euros de cotisations pour lui permettre de percevoir, après reversement, 50 000 euros.

Au 31 janvier 2017, il manquait 40 000 euros de cotisations, soit plus de 10 000 euros manquant dans le budget de l'UFR pour 2016.

Serge AUDONNET informe des dispositions prises dans la section de Bordeaux pour se mettre en adéquation par étapes avec les dispositions adoptées au 51<sup>e</sup> Congrès de la CGT avec en parallèle la volonté de conserver l'ensemble des adhérents.

Jean-Pierre ALBERT dit qu'il ne faut pas oublier d'insister sur la réduction d'impôt de 66% qui minore significativement le montant de la cotisation payée.

Jean JOUSSEAUME indique qu'il rencontre la même

problématique qu'à Bordeaux avec un échelonnement de l'augmentation de la cotisation. Le prélèvement automatique semble recueillir un accueil favorable.

Lionel DUQUENNE fait part des conséquences financières générées par les décisions d'Info'Com et les retards de paiement de l'Ufict retraités. Il donne des explications détaillées et chiffrées et souhaite que l'information sur ce sujet soit donnée aux syndiqués.

Michel BURGUIÈRE souhaite que l'on se penche sérieusement sur le cas des syndiqués retraités qui restent dans les sections d'actifs et qui, de ce fait, ne reçoivent aucune information ni publication de la part des retraités.

Michel TECHE alerte sur la très forte remise en cause de l'action sociale, rappelant la disparition de l'ANDFS, qui a été liquidée car elle ne convenait plus aux schémas qui sont en train de se mettre en place. Aujourd'hui, ce sont des associations « choisies » par l'Arrco qui sont subventionnées, sans aucun contrôle de la part des administrateurs. Jean JOUSSEAUME confirme l'utilisation très contestable d'une partie de ces subventions en citant l'exemple d'un stage de formation informatique réalisé pour 8 personnes dans un hôtel de luxe, prétexte pour l'association concernée de percevoir des subventions.

*Concernant les cooptations envisagées de José NUEVO et Bernard HEINI, le conseil a finalement décidé, à l'unanimité, de s'en tenir à une invitation permanente de ces deux camarades à assister au Conseil national au titre de conseillers techniques et sans voix délibérative. ■ S.A.*

Le conseil décide à l'unanimité d'éviter toute stigmatisation mais de publier ces explications dans le compte rendu du présent conseil qui figurera dans le prochain numéro d'« Ensemble » (voir encadrés page suivante) afin que les syndiqués puissent se faire leur opinion. ➤



## UFICT LC

Cette structure enregistre un retard de paiement de l'ensemble de ses cotisations « retraités » pour l'année 2016. Elle n'a également pas réglé depuis deux années (2015/2016) le journal « Ensemble ».

Manque à percevoir : « Ensemble » : 2 940 € ; cotisations : 4 274 € ; soit : 7 214 €.

Jean-Pierre GHIOTTO, qui est le président de la commission de contrôle financier de l'UFICT, admet que, si cette organisation ne fait pas rapidement de nombreuses adhésions, elle ne sera plus adaptée, en termes de moyens, pour assurer une activité syndicale efficace, car 88 % des ressources des cotisations sont utilisés pour que la structure Ufict LC existe (frais de personnel, charges et taxes, frais de fonctionnement) ; reste 12 % pour son activité syndicale et le reversement aux autres structures de la CGT. Il a alerté la CE de l'Ufict LC car, à défaut d'une importante rentrée de nouvelles adhésions, seule une plus grande intégration dans la Filpac pourra assurer une pérennité, avec la mise en place d'un secrétaire fédéral pris en charge par la Fédé et qui aurait pour tâche l'organisation et la syndicalisation des cadres du livre et de la communication et les relations et participations avec l'Ugict. (Le secrétaire général de l'Ufict LC est aussi membre du bureau de l'UGICT.)

## INFO'COM

Pour des raisons qui leur sont propres les dirigeants de la section INFO'COM retraités ont décidé de modifier leurs versements aux structures de la CGT pour l'année 2015.

Ce syndicat, fondé en 1991, fut un des premiers à appliquer un taux de cotisation de 1 % chez les syndiqués retraités allant au delà de l'obligation statutaire minimale de 0,5 %. Les versements aux structures se faisant sur cette même base de 1 %.

Pour 2015, les dirigeants ont décidé de revenir à l'obligation minimale statutaire de 0,5 %. Non pas en baissant de moitié le montant des cotisations des 250 adhérents retraités mais en divisant par deux celui des versements à la CGT. Manque à percevoir pour la CGT en 2015 : **19137 euros**.

Pour 2016, l'obligation statutaire minimale ayant été portée à 1 % au 51<sup>e</sup> congrès de la CGT, les dirigeants se sont engagés à revenir à un versement sur la base de 1 % mais étrangement le montant moyen de la cotisation FNI des 250 adhérents passe de **12,743 euros** à **10,048 euros**. Manque à percevoir pour 2016 : **3150 euros**. Par ailleurs le taux moyen de cotisation des 250 adhérents retraités est "tombé" pour sa part à **8,469 euros**. Manque à percevoir : **4343,60 euros**.

Enfin le syndicat n'a pas acquitté en 2016 le paiement du journal "Ensemble" et la cotisation "spéciale Congrès" à l'UFR. Manque à recevoir : environ **1700 euros**.

L'UFR a également été informée par les services de CoGétise qu'Info'Com avait pratiqué de la même manière chez les actifs, divisant par deux le montant des versements statutaires en 2015. Manque à percevoir : **73020 euros** pour la CGT.



### Rencontre de la Surl avec Mongi ABDERRAHIM d'Uni Global Union

Responsable des régions Nord-Afrique et Moyen-Orient

Objet : Création d'une association de retraités tunisiens à Gabès

Plus de 300 retraités qui se retrouvent dans la nature et qui par désœuvrement ont tendance à se réfugier dans la religion et à oublier les préoccupations sociales et politiques qui les animaient quand ils étaient encore en activité et syndiqués. Le but de cette association est de fournir des activités culturelles, de mémoire syndicale et sociale et des approches politiques de la société tunisienne pour que ces retraités continuent d'être des citoyens à part entière, et non à part. Elle s'adresse à tous les retraités de tous les syndicats.

Une association qui, bien qu'ayant des visions de la société identiques à celles de l'UGTT (Union générale des travailleurs tunisiens), serait indépendante.

Les statuts de l'association sont prêts, les objectifs sont définis, reste à développer les relations internationales, notamment avec les syndicats du Livre Cgt, avec qui des liens se sont créés quand Mongi Abderrahim occupait des fonctions dans l'UGTT.

La reconnaissance internationale de cette association lui donnerait plus de poids dans l'opinion tunisienne, et si son fonctionnement se révélait bénéfique pour la situation des retraités tunisiens de Gabès, rien ne s'opposerait à ce qu'elle se développe dans les autres villes tunisiennes.

Le 9 mars 2017

# Les lois de la nature

En complément du compte rendu de la section syndicale des Retraités FILPAC Bordeaux (que vous trouverez en pages 34 à 37), nous reproduisons ici la lettre qu'a adressée Jean LANDRY à ses camarades réunis ce jour-là en assemblée générale :

*Chers camarades,*

*Vous n'ignorez pas les lois de la nature. Il y a différents âges dans une vie. Tous, nous en avons déjà expérimenté plusieurs.*

*C'était en 1953 : après des études secondaires au lycée, j'étais entré au séminaire pour devenir prêtre-ouvrier. J'avais, en 1949, travaillé chez un façonnier linotypiste où j'avais appris sur le tas quelques notions de typographie et le métier de correcteur. Devant faire une année de travail en cours d'études, des copains typographes me firent embaucher comme correcteur aux imprimeries Mellottée, à Limoges : je pris alors ma première carte à la CGT, syndicat du Livre. Et puis, chaque année, en juillet/août, je retrouvais les copains qui me gardaient la place de « remplaçant de vacances » au sein de la commandite qui imprimait le journal la Vie rurale à Limoges. Tous ces camarades m'entourèrent lorsque je fus ordonné prêtre en 1956.*

*Entre-temps, le pape avait eu la bonne idée de supprimer les prêtres-ouvriers (1er mars 1954), si bien que je dus attendre 1968 pour repartir au boulot. J'étais arrivé à Lormont en 1965.*

*À partir de là, de 1968 à avril 1972, vous connaissez bien mon histoire pour l'avoir partagée !*

*Licencié de Sud Ouest après la grève, j'allais alors travailler à Paris chez un façonnier linotypiste la journée et suivre les cours du soir à l'école Estienne pour acquérir un diplôme professionnel, lequel allait me permettre de postuler pour devenir formateur à l'Iniaq, en 1975.*

*C'est alors que notre UD-CGT m'appela pour prendre la direction du Cefoc (cours professionnels de la Bourse du travail) en 1976. Je militais alors à l'interpro, y compris au niveau confédéral, tout en cotisant à mon syndicat de base.*

*C'est en octobre 1987 que, ayant passé la main au Cefoc, je retrouvais mes engagements au syndicat du Livre, devenu Filpac-CGT, au sein de la section des retraités de Bordeaux, puis à notre UFR.*

*Excusez-moi de rappeler tout cela qui n'aura rien appris à beaucoup d'entre vous. Personnellement, j'arrive à cet « autre âge » qui, tout en me gardant VIVANT, et grâce à Dieu, encore utile à quelque chose, me trouve pour autant diminué physiquement. Je crois le moment venu de me retirer, heureux de voir « la nouvelle vague » prendre le relais.*

*Je ne serai donc pas près de vous ce prochain jeudi, pour l'assemblée générale de notre section syndicale, ce qui ne m'empêchera pas d'être AVEC vous !*

*Merci à vous tous et à tous ces camarades qui ont croisé ma route et qui m'ont fait ce que je suis... Je ne pars pas, je reste disponible pour les tâches que vous auriez à me confier, selon mes compétences. Et comme vous avez eu la délicatesse de me le dire, j'entends rester un de vos « invités », ce qui sous-entend que je souhaite continuer à participer à domicile et à recevoir les mails de Jean-Luc et des autres camarades...*

*En espérant pouvoir un de ces prochains jours trinquer avec vous...*

**... À LA SANTE DU CONFRÈRE... !**

Jean LANDRY 7 février 2017

# Cachez ce Front populaire qu'ils veulent oublier

Par Jack Dion\*

Pour la première fois depuis la Commune de Paris, des hommes (et même des femmes, suprême nouveauté) non issus des couches dominantes ont accédé aux commandes de l'État.

Dans un pays frappé de commémoritude aiguë, où l'on entretient les anniversaires comme on soigne des plantes vertes, un événement est passé quasiment inaperçu : les quatre-vingts ans du Front populaire. Curieux oubli pour un gouvernement qui se réclame encore de la gauche. Il y a bien eu quelques initiatives locales, mais rien à la mesure du phénomène. Pas un colloque officiel. Pas une commémoration digne de ce nom. Pas un discours destiné à marquer l'Histoire en saluant l'un de ses hauts faits, comme si le bouleversement social réalisé à l'époque de Léon Blum était quantité négligeable.

On aura ainsi passé par profits et pertes le bilan des mois qui virent l'arrivée de la gauche au pouvoir, les grandes grèves de mai et juin 1936, puis la signature des accords de Matignon. Ces derniers se sont soldés, excusez du peu, par l'instauration des congés payés, la création des allocations chômage, la semaine des 40 heures, la liberté syndicale, l'élection des délégués du personnel, la généralisation des conventions collectives, la scolarité obligatoire jusqu'à quatorze ans (contre dix auparavant), le droit à la retraite à soixante-cinq ans pour les travailleurs des mines, ou la création de l'Office national interprofessionnel du blé afin de soutenir les prix des denrées agricoles.

Pour la première fois depuis la Commune de Paris, des hommes (et même des femmes, suprême nouveauté) non issus des couches dominantes ont accédé aux commandes de l'État. Marx Dormoy, successeur de Roger Salengro au poste de ministre de

l'Intérieur, fils de cordonnier, avait commencé sa vie professionnelle comme représentant de commerce. Albert Bedouce, ministre des Travaux publics, autodidacte, né d'un père inconnu et d'une mère domestique, travaillait à douze ans dans une banque comme « saute-ruisseau », autrement dit livreur à domicile. Son secrétaire d'État, Henri Tasso, était employé de commerce. On revivra la même

## LES SALOPARDS EN VACANCES



— Vous ne pensiez pas que j'allais me tremper dans la même eau que ces bolcheviks !

Ci dessus, une caricature parue dans le Canard enchaîné en 1936 qui vise à critiquer l'attitude de la bourgeoisie (de droite) qui ici a une attitude anti-bolchévique (donc anticommuniste) : les personnages au premier plan détestent les communistes qui sont au front populaire et qui ont voté les congés payés !

expérience à la Libération avec le gouvernement issu des forces ayant animé la résistance à l'occupant nazi, alors même que l'élite avait sombré corps et biens dans la collaboration. La comparaison avec la prophétie de la France contemporaine n'en est que plus accablante.

Durant l'été 1936, des familles d'ouvriers et d'employés ont pris le train pour la première fois. D'autres ont découvert le pays à vélo. Certains ont pu dire, à l'instar du film de Jean Renoir : « La vie est à nous. » Près d'un siècle plus tard, on explique jusqu'à plus soif que le peuple est rétif au changement, qu'il faut lui imposer à

la schlague les mesures nécessaires, et que le choix se limite à la technique Thatcher ou à la méthode Schröder. Il aurait pourtant été intéressant de sonder l'esprit Blum, ne serait-ce qu'en raison de la présence à l'Élysée d'un homme politique qui prétend en être le descendant spirituel. On ne peut s'empêcher d'en déduire que certains ont jugé bon de ne pas évoquer une époque où la gauche osait, alors qu'aujourd'hui elle se repose sur l'oreiller moelleux des idées défendues par ceux qui rêvent de prendre leur revanche sur 1936.

Désormais, les élites (de gauche comme de droite) expliquent en permanence que les Français sont accrochés à leurs prétendus « privilèges » comme des huîtres à leur rocher. Elles théorisent l'impérieuse nécessité de raboter ce qu'elles appellent des « charges » alors qu'il s'agit de contributions sociales sans lesquelles le modèle social à la française n'existerait pas. Elles oublient de rappeler que lesdites « charges » ont été diminuées par la droite entre 1993 et 1997, par la gauche entre 1997 et 2002 lors de l'instauration des 35 heures, par la droite à nouveau entre 2002 et 2012, et enfin par François Hollande sous prétexte de lutter contre le chômage, avec le résultat que l'on sait.

En se refusant à tout inventaire, la gauche dite de gouvernement ouvre ainsi la voie au bon Dr Fillon. Qui réussit à se réclamer du gaullisme et du Conseil national de la Résistance tout en proposant une contre-révolution inspirée du précepte cher à l'ancien numéro deux du Medef, l'ex-maoïste Denis Kessler : « Il s'agit de défaire méthodiquement le programme du CNR. »

Reste un mystère digne du monstre



du loch Ness : pourquoi serait-il interdit d'envisager des réformes audacieuses capables de mobiliser les forces vives du pays, comme ce fut le cas pendant le Front populaire ou à la Libération ? Ce fut certes au prix de conflits sociaux âpres.

Mais pourquoi craindre toute conflictualité ? Enfin et surtout, pourquoi la volonté politique qui permit de soulever des montagnes a-t-elle soudain disparu ?

La chose est incompréhensible si l'on occulte la vaste entreprise de démobilisation menée depuis des décennies, afin d'effacer de la mémoire collective les grands moments où le peuple a su faire entendre sa voix. On en avait eu le

signe avant-coureur sous le gouvernement de Michel Rocard, en 1989, quand le bicentenaire de la Révolution fut transformé en équivalent d'une love parade animée par Jean-Paul Goude. Pendant ce temps, l'historien François Furet et ses clones expliquaient que 1789, à l'instar de toute utopie révolutionnaire, exhalait les remugles du goulag. Aujourd'hui, on prolonge cette réécriture de l'Histoire en occultant les idéaux émancipateurs de 1936, qui inspirèrent 1945, mai-juin 1968 et même pour partie 1981. Au terme de son règne, François Mitterrand déclarait : « *Après moi, il n'y aura plus que des financiers et des comptables.* » Une parole d'expert vu son parcours.

On commence en se revendiquant du mouvement ouvrier et on finit en assurant la victoire des rentiers. ■ J.D.

**ON OCCULTE LES IDÉAUX ÉMANCIPATEURS DE 1936 QUI INSPIRÈRENT 1945, MAI-JUIN 1945 ET MÊME POUR PARTIE 1981**

*Marianne* N° 1030-22/12/2017

\*Jack Dion est directeur adjoint de la rédaction de *Marianne*.

Il est coauteur, avec Pierre Ivorra, de *Sur la piste des grandes fortunes* (Messidor, 1985) et de *Sur la piste des patrons* (Messidor, 1987).



## Un os à ronger !

Comme un os à ronger, on nous met en scène le Revenu universel !

Ceux qui promeuvent un tel postulat considèrent que, au regard des progrès technologiques, il n'y aura plus de travail pour tout le monde. Ainsi faudrait-il prendre en charge durablement la population qui est en dehors du marché, en lui assurant un minimum vital. Il y a actuellement 9 millions de pauvres en France alors qu'elle n'a jamais été aussi riche et que les dirigeants et actionnaires du CAC 40 se gavent. Généreusement, on avance des chiffres... 600 €, voire 750 € mensuel d'allocation, sachant que le seuil de pauvreté est de 850 € !

Sous cette offre, que l'on présente comme généreuse, se cache bien autre chose...

On tente de contourner les vraies solutions telles que réduire le temps de travail, embaucher dans des secteurs qui manquent cruellement de main-d'œuvre comme le sanitaire et le social, tout comme dans les emplois d'avenir à créer dans tout ce qui est nécessaire à la transition énergétique.

Mais ces adeptes du Revenu universel pensent, consciemment ou inconsciemment, que l'on peut aménager le capitalisme, voire le rendre humain !

En vérité, on est dans une forme moderne de capitalisme qui s'apparente à celui du 19<sup>e</sup> siècle où l'on exploitait à fond l'ouvrier dans les mines et les usines tout en pratiquant le paternalisme et la charité.

Bernard ENGGASSER

Intervention de Jacques Aubert Président de l'IHS du Val de Marne à l'occasion de l'Assemblée générale de L'IHS du Livre parisien, le 28 février 2017

**C**ela fait trente ans maintenant que nous luttons contre les idées de l'extrême droite, que nous disons qu'il faut faire barrage à l'extrême droite, et cela fait trente ans que l'extrême droite ne cesse de progresser.

Alors la question se pose : qu'est-ce donc que nous ne voyons pas ? Qu'est-ce qui fait que nos arguments soient, semble-t-il, inefficaces ?

Quand on est des militants et, disons-le, qu'on a un certain âge, on a une référence pour comprendre l'extrême droite. La première image qui nous vient à l'esprit, c'est le fascisme, et on sait ce que cela veut dire. L'identité française s'est construite sur le mythe plus ou moins réel de la lutte antifasciste, la Résistance, la Libération, le CNR, etc. Donc, quand on parle de l'extrême droite, nous, on sait de quoi on parle, mais pour les jeunes, le Français peu curieux ou peu instruit, la Résistance c'est loin. Et peut-être que ce n'est pas en leur parlant des Croix de feu de 1934 que l'on va répondre à leurs questions d'aujourd'hui.

Mais pour nous militants, la question qui nous intéresse, celle qu'il nous faut comprendre, c'est pourquoi face à la crise quand on dit : c'est à cause des profits : nous ne sommes pas entendus ou mal, tandis que si l'on dit : c'est à cause des immigrés, alors là les gens comprennent mieux.

Quels sont donc les fondements de ce mécanisme ? Pour répondre à cette question, il nous faut comprendre ce qu'est l'extrême droite : comment est-elle apparue, quelles sont ses origines, sa nature profonde, les idées qu'elle porte et, surtout, comment il se fait que ces idées pénètrent ou non dans la société.

C'est ce que je vais essayer de faire en sachant que, dans le temps qui nous est imparti, je vais devoir faire court. Vous voudrez bien m'en excuser, on se garde toutefois un temps pour le débat.

## Qu'est-ce que l'Extrême-Droite ?

Alors j'en viens au vif du sujet, c'est quoi être d'extrême droite ?

Comme toujours, il y a plusieurs définitions :

- Il y a celle du philosophe Deleuze, qui nous dit qu'être d'extrême droite c'est considérer les problèmes de société en partant de ses intérêts propres, puis ceux de sa famille, puis d'élargir aux voisins, à sa ville, puis à son pays et, en toute fin, si on a le temps, au reste du monde, d'où il découle qu'être de gauche ce serait l'inverse.

- Puis d'autres avancent qu'être d'extrême droite ce serait accepter le monde tel qu'il est, puisqu'il est régi par des lois qui nous dépassent, soit des lois édictées par Dieu, soit des lois naturelles qui régissent le vivant, et que c'est bien comme cela que l'inégalité et la loi du plus fort sont des lois naturelles, que les lions ont toujours mangé les gazelles et qu'il en sera toujours ainsi, et qu'il serait stupide d'aller contre.

Donc, être de gauche ce serait vouloir que le monde s'améliore, qu'il change; ce serait croire que le progrès est possible, que demain nous irons vers un mieux, vers plus de justice, d'égalité, et à l'inverse être de droite, et à plus forte raison d'extrême droite, ce serait être pour l'autorité, pour l'ordre, pour la sécurité, l'identité, la tradition et, en somme, ce serait en toutes choses être conservateur.

Alors tout cela est sûrement vrai et il y a des fondements psychologiques qui font que l'on se sent de droite ou de gauche selon son caractère ou son éducation, mais en fait, les idées s'imposent à nous avant tout parce qu'elles sont en adéquation avec la situation sociale que nous subissons. Et dans chaque période d'incertitude, de crainte pour l'avenir, dans chaque période de peur et de tensions, alors le besoin d'ordre, de sécurité, le besoin que rien ne change augmente, et dans les périodes où la situation sociale semble meilleure, c'est l'envie

de changement et de progrès qui l'emporte.

C'est là une constante, les idées d'extrême droite ont toujours progressé en période de crise et elles ont toujours régressé en période de stabilité.

Maintenant, si on regarde le monde depuis les origines, que ce soit l'Antiquité, avec l'esclavage et la citoyenneté uniquement pour l'élite des membres de la cité, ou que ce soit la royauté, avec le féodalisme et les droits héréditaires de la noblesse, on peut dire que le monde a été géré pendant des millénaires sur la base de conceptions qu'on pourrait qualifier d'autoritaires, d'inégalitaires, en somme d'extrême droite, même si on ne les appelait pas comme cela, parce que ces idées étaient la norme. Il y a bien eu des révoltes contre les injustices, contre la faim, mais l'inégalité des hommes, le pouvoir des plus forts, la soumission à l'autorité, n'étaient jamais remis en cause.



Caricature de la fin du 18<sup>e</sup>. illustrant les difficultés du Tiers Etat (paysans et bourgeois) écrasés par le poids de la monarchie, alors que les privilégiés (Nobles à gauche et Clergé à droite) sont debout, car ne payant pas les impôts du royaume.

Ce qui veut dire que, si on y réfléchit bien, pendant des millénaires les hommes ont été dirigés par des chefs, dans des régimes autoritaires et traditionalistes.

Il y a donc un lourd passé historique qui pèse sans doute encore aujourd'hui sur les consciences.

## Naissance de l'Extrême-Droite

Le changement, il arrive au 18<sup>e</sup> siècle, avec les philosophes des Lumières. Ce sont eux qui, pour la première fois, remettent en cause les principes de l'Église. Puis les progrès scientifiques vont suivre avec la mécanisation de la production et les premiers ateliers, ce qui va amener l'émergence d'une nouvelle classe sociale : la bourgeoisie. C'est cette classe qui, possédant les moyens de production, va bientôt posséder la richesse et finalement réclamer le pouvoir.



Et ce sera la révolution de 1789, qui va mettre fin aux privilèges, proclamera l'égalité et écrira la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette révolution, elle se réclame du progrès, c'est ce qu'exprime à l'époque Saint-Just quand il dit : « Le bonheur est une idée neuve en Europe. »

C'est à partir de ce moment, où l'ordre social inégalitaire qui semblait être immuable depuis des millénaires va être remis en cause, que, pour la première fois, on va voir apparaître un courant de pensée qui va ouvertement se revendiquer comme réactionnaire, c'est-à-dire en réaction au progrès. C'est de là que va naître cette tendance politique de rejet de la révolution, de rejet de l'égalité, de rejet du progrès, tendance politique qui peu à peu va constituer ce qui va devenir l'extrême droite, même si à l'époque le mot n'existe pas encore, on parle alors de royalistes, de légitimistes, d'ultras.

C'est important de s'arrêter là-dessus un moment car si, en 1789, le peuple est majoritairement pour la révolution, c'est la bourgeoisie qui fait la révolution. La République, c'est d'abord un ordre bourgeois, alors que les idées de l'extrême droite vont être avant tout des idées antirépublicaines.

Dans les années qui vont suivre, l'extrême droite va évoluer, mais, dans sa corbeille de naissance, il y a la haine de la République, à plus forte raison la haine du bourgeois et du système démocratique qui s'oppose

aux lois divines. Et c'est ce trait-là qu'on va retrouver tout au cours de l'histoire, et encore aujourd'hui, et qui fonde la distinction entre la droite et l'extrême droite.

La Droite naît de l'ordre bourgeois, alors que l'extrême droite naît contre l'ordre bourgeois. Et même si parfois la droite et l'extrême droite semblent se rejoindre, cette distinction de fond subsiste.

La droite, c'est la liberté individuelle, la liberté d'entreprendre, la liberté de penser et c'est aussi la liberté d'exploiter, c'est la reconnaissance du mérite individuel. Ce n'est pas le régime autoritaire et inégalitaire de l'extrême droite. Pour donner un exemple, au moment de la Révolution les royalistes expliquent que le peuple a tout à perdre de l'arrivée des bourgeois, car avec le système seigneurial les simples gens appartiennent au seigneur, qui donc les protège comme son bien, alors que dans le système bourgeois le peuple n'appartient plus à personne, donc plus personne ne le protège. J'insiste sur cette question parce que, si on y réfléchit bien, elle est une des clés qui nous permettent de comprendre l'actualité et la nature du débat droite/extrême droite.

Mais j'en reviens à l'histoire, donc en 1789 la révolution éclate et en 1792 la République est proclamée. C'est là, en réaction à cette situation, que va naître le courant de pensée de ce qu'on appelle l'extrême droite.

C'est un courant légitimiste, avec le mot d'ordre qu'utiliseront les chouans : Dieu et le Roi, et qui se positionne contre le progrès, contre les idées modernes et contre la démocratie.

Ceux qui vont les premiers théoriser ses idées sont des royalistes qui ont émigré, comme Joseph de Maistre ou Rivarol, pour qui il est impensable, inadmissible, de remettre en cause le Roi puisqu'il est roi de droit divin. Dès le départ, ce courant va être soutenu par l'Église et, à partir de 1789, ils n'auront de cesse de se battre pour obtenir le retour du roi.

Alors, même si la Révolution va, au fil des ans, accentuer son caractère bourgeois, même si elle débouche sur l'empire napoléonien, cette extrême droite conserve son objectif de retour de la royauté. Par exemple, même si Napoléon remet en place les fastes de la cour, pour les légitimistes il n'est rien d'autre qu'un usurpateur. Et, de

fait, ces légitimistes vont triompher en France avec la fin de l'empire et le retour de Louis XVIII en 1814.

En 1824, cette extrême droite royaliste soutient Charles X, qui veut effacer toute trace de la Révolution et qui se fait sacrer à Reims, comme ses ancêtres, puis s'attaque aux acquis de la Révolution et en premier lieu à la liberté de la presse.

C'est ce retour en arrière qui sera à l'origine de la seconde Révolution, celle de 1830, lors des trois Glorieuses où Charles X s'enfuit et où Louis



La grande barricade à l'entrée de la rue du faubourg st. Antoine à Paris 1848

Philippe, qui accepte d'être un monarque constitutionnel, lui succède, avant d'abdiquer à son tour lors des émeutes de 1848, qui feront plus de 350 morts dans Paris et verront le retour de la République.

## Évolution de l'Extrême-Droite

À côté de ce courant royaliste d'extrême droite vont naître deux autres courants qui vont, à leur tour, contribuer à façonner l'extrême droite moderne.

Le premier courant est issu de la colonisation. Si l'Occident prétend apporter l'évangélisation et la civilisation, il soumet en même temps les peuples colonisés à sa dépendance et il s'attribue leurs richesses. C'est de



cette politique de colonisation que va naître la traite négrière, et, pour la justifier, on va voir se développer le concept des différences raciales ➤

où le blanc serait supérieur à tous et le noir au bas de l'échelle.

Au début, cette idée n'est pas perçue comme d'extrême droite, elle est partagée par l'ensemble de la société, mais, au fil du temps, les idées humanistes prendront conscience de l'ineptie de telles idées et seule l'extrême droite continuera à légitimer le racisme. Et c'est là que l'on perçoit mieux un des traits de l'extrême droite : dans le culte du chef, vous admettez que le chef vous est supérieur, et vous l'admettez d'autant plus facilement que vous aussi vous êtes supérieur à d'autres. Vous respectez le chef mais vous-même êtes le chef de votre famille, de votre groupe social ou d'autres humains. De là découle que votre femme et les femmes en général vous sont inférieures, que vos subordonnés comme les étrangers vous sont inférieurs et que les autres races sont inférieures à la vôtre. Cette hiérarchisation des humains est essentielle au maintien du culte du chef.

Ce qui est également intéressant de noter c'est que ce courant raciste, qui naît des nécessités de l'économie, va rejoindre un autre courant raciste qui, lui, date du Moyen Âge et qui concerne les juifs, ces juifs qui sont responsables de la mort du Christ et qui, comme l'Église catholique interdit l'usure, vont devenir banquiers et que le Roi, quand il aura besoin de renflouer son trésor, fera massacrer en organisant d'immenses pogromes.

Il en est de même pour un autre courant qui naît au moment des croisades et qui, s'il n'est pas à l'époque réellement du racisme, va légitimer dans la conscience collective la haine du monde arabe et plus tard faciliter la conquête du Maghreb.

Toutes ces idées vont, au moment des guerres coloniales et de la fin de l'empire, converger et nourrir l'extrême droite, et on sait ce que plus tard l'Allemagne nazie en fera.

Et puis un autre courant va voir le jour qui, lui, est directement issu de la bourgeoisie au pouvoir. Avec la Révolution, on assiste à l'industrialisation de la France : des milliers de paysans quittent les campagnes pour venir travailler en usine, les conditions d'exploitation sont insupportables, la misère souvent est plus grande dans les usines qu'elle n'était sous l'ancien régime. Les premières révoltes ouvrières vont éclater. Les premières

idées de renversement de la société capitaliste apparaissent. (*Le Manifeste du Parti communiste* de Karl Marx date de 1848).

Avec la révolution de 1830 et les émeutes de 1848, la bourgeoisie sent qu'elle est menacée et elle va alors durcir son régime et s'attaquer aux



libertés publiques, que pourtant soixante-dix ans plus tôt elle avait contribué à mettre en place. À partir de là on assiste à un mouvement important où une partie de la bourgeoisie va se rapprocher de l'extrême droite et de l'Église pour tenir le peuple à distance et lui imposer le respect de l'ordre en place.

Il faut noter que, dans le même temps, face à la misère qui monte, on assiste à un revirement d'une partie de l'Église qui, à sa manière et sans remettre l'ordre en cause, va s'opposer aux formes extrêmes de l'exploitation. Ce sera le début du catholicisme social.

C'est important de bien voir ces changements et comment une extrême droite antirépublicaine, royaliste, va être rejointe par la partie la plus réactionnaire de la bourgeoisie. Et comment cette extrême droite légitimiste reconnaissant le pouvoir divin va se transformer en extrême droite toujours légitimiste mais cette fois-ci en faisant allégeance au pouvoir de l'élite bourgeoise, de l'entrepreneur, de celui qui s'est fait tout seul. Remarquez que l'on passe de l'idée que le roi est roi parce que Dieu l'a voulu à l'idée que le patron est le patron parce que l'économie l'a voulu, puisque, c'est bien connu et les médias nous le répètent tous les jours, on ne peut rien contre les lois de l'économie, qui sont la réalité vraie et s'impose à tous.

Et à partir de là, selon les circonstances, une certaine porosité entre la Droite et l'Extrême-Droite va s'installer dans le paysage politique. C'est cette Extrême-Droite renouvelée qui va permettre le retour de Louis Napoléon Bonaparte, que l'on va retrouver avec le sinistre M. Tiers

quand celui-ci va massacrer la commune de Paris.

Et quand la 3<sup>e</sup> République sera proclamée en 1875, elle le sera avec pour consigne l'ordre moral. C'est important de mesurer cette évolution bourgeoise de l'extrême droite car, à partir de là, la droite ne devient pas l'extrême droite mais elle sait que, en cas de besoin, si elle venait à être menacée, alors elle pourrait avoir recours à une extrême droite qui ne remet plus en cause la légitimité bourgeoise.

Mieux vaut l'extrême droite que la Révolution, et on verra par la suite que cet argument sera souvent repris.

### De l'affaire Dreyfus à 14-18

C'est à cette époque-là que vont avoir lieu plusieurs événements qui vont façonner durablement le visage de l'extrême droite.

On est vingt-cinq ans après la Commune de Paris, vingt-cinq ans après la guerre de 1870 où la France a perdu l'Alsace et la Lorraine. C'est aussi le moment où l'industrie allemande triomphe et où l'économie française reste à la traîne, prise en tenaille entre l'Allemagne et l'Angleterre, qui la contestent dans son empire maritime et ses colonies.

L'armée à un poids considérable dans la société et dans cette armée les officiers sont de tradition monarchique, antirépublicaine, antisémite, raciste et nationaliste.

Dans l'opinion, la perte de l'Alsace-Lorraine entraîne un esprit revanchard et le nationalisme va imprégner durablement une grande partie de la population. Ce nationalisme est encouragé par les gouvernements successifs, qui se servent de l'animosité entre les peuples comme dérivatif pour cacher la nature de classe de l'exploitation capitaliste.

Ces événements, c'est d'abord l'affaire Dreyfus, qui éclate en 1894 pour s'achever en 1906. Chacun connaît cet épisode de notre histoire où un officier, Louis Dreyfus, sera accusé de trahison puis condamné au bagne, avant d'être réhabilité, sa culpabilité reposant sur un préjugé raciste ou du fait que, étant juif, c'était forcément un traître. Les débats autour de cette affaire, même si Dreyfus est finalement gracié, vont mettre en lumière l'importance des idées de l'extrême droite dans la société française.

Ces événements, c'est aussi la création de la CGT en 1895, une grande victoire pour la classe ouvrière mais une raison de plus pour la bourgeoisie d'avoir peu des « rouges ». Notons d'ailleurs que c'est en 1899, donc quatre ans après la CGT, que se crée au Creusot le premier syndicat « jaune », il s'appelle comme ça par opposition au syndicat « rouge ». Ce syndicat est contre la lutte des classes, contre la grève, pour le partenariat patron/ouvrier, et, curieusement, ceux qui vont en être les principaux financiers seront le duc d'Orléans et la duchesse d'Uzès, de bons royalistes très liés à la mouvance d'extrême droite. Ainsi, de bons royalistes viennent au secours des patrons. Cela illustre bien le changement de légitimité qui passe du roi au patronat.

Mais cela illustre aussi un autre point, à savoir que l'extrême droite s'est toujours intéressée au monde du travail, au peuple. On l'a vu hier en Allemagne, avec le programme du national-socialisme, on le voit aujourd'hui dans les thèmes du FN, l'extrême droite se présente pour le peuple et contre le patronat. Cela provient certes de son origine monarchique, comme il en est fait état plus haut, mais c'est aussi la qualité première que lui reconnaît la droite, ce pour quoi elle en assure la promotion. En cas de crise, de risque d'union populaire, l'extrême droite, en s'adressant au peuple, va permettre de détourner une partie du peuple des vraies solutions, elle va assurer cette division des classes populaires dont le patronat a tant besoin pour assurer sa survie.

Autres événements de l'époque : la loi de 1901 sur le droit d'association et enfin la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État.

Toutes ces lois progressistes qui marquent des avancées décisives de la République vont aussi attiser la haine de la démocratie et rallier une frange importante de la bourgeoisie vers les idées d'extrême droite.

Et cela ne sera pas étranger au fait que, dix ans plus tard, le capitalisme, pris dans ses contradictions, entraîne les peuples dans ce qui sera la Première Guerre mondiale et une boucherie sans nom.

Vous le savez, ceux qui parlaient de paix en 1914 ne seront pas entendus, Jaurès sera assassiné et ce sera

l'Union sacrée des forces de gauche et de droite pour faire la guerre. Certes l'extrême droite n'est pas au pouvoir, néanmoins ses idées imprègnent la société et Charles Maurras, le grand théoricien de l'extrême droite, publie chaque jour dans la presse des articles qui sont lus par des milliers de personnes.

### Après l'armistice

À la fin de la guerre en 1918, même si la France sort victorieuse du conflit, la situation économique n'est pas bonne. Le pays est affaibli par l'effort de guerre, de plus nous sommes fortement endettés vis-à-vis des États-Unis. L'inflation ruine les petits épargnants, la désertification des campagnes s'accélère et fait disparaître le commerce local. De plus, il y a un fort ressentiment contre les classes dirigeantes qui se sont enrichies pendant la guerre.



Avec la révolution russe, la petite bourgeoisie craint le bolchevisme et aspire à un régime fort. Sans parler des emprunts russes qui ne seront pas remboursés : il faut savoir que 300 000 français possèdent de ces emprunts pour un total qu'on estimerait aujourd'hui à pas loin de 30 milliards d'euros.

Se développe alors dans les classes moyennes et la petite bourgeoisie un sentiment antiparlementaire qui va être sensible aux thèses de l'extrême droite. On retrouve là le thème de la décadence, la république parlementaire aurait ruiné le pays au profit de quelques milliardaires, milliardaires que l'on qualifie souvent d'apatrides, terme qui cache mal l'antisémitisme.

Aux élections d'après-guerre l'extrême droite, sous l'étiquette Action française, obtiendra une trentaine de députés, elle compte 30 000 adhérents et son journal se vend à 50 000 exemplaires.

Et, comme si cela ne suffisait pas, intervient la crise économique de 1929 qui va mettre en France près de 2 millions de personnes au chômage, qui va faire s'écrouler la bourse comme les prix agricoles et déclencher une inflation qui va toucher

principalement les salaires des fonctionnaires. Cette crise, partie des États-Unis, atteint l'ensemble de l'Europe, et c'est là qu'on va voir apparaître en réaction Mussolini en Italie et Hitler en Allemagne.

Pour beaucoup de gens en France, c'est cela la solution à la crise : un régime fort.

De nombreux intellectuels font le voyage en Allemagne, ils en reviennent fascinés par ce qu'il ont vu : l'ordre, la discipline, un pays qui se redresse. Ces intellectuels vont prôner, au nom de la paix, le rapprochement franco-allemand et la création d'une grande Europe face aux États-Unis.

Sur ces thèmes, on va voir fleurir un certain nombre de mouvements, de ligues, d'associations, se réclamant de l'antiparlementarisme, de la grandeur de la France, et qui souhaitent le retour à l'ordre, à l'autorité et assument leur antisémitisme, les responsables de la crise seraient les apatrides et les « métèques ». On est là typiquement dans la pensée de l'extrême droite.

### La menace fasciste en France

Le grand patronat, qui voit monter les idées de gauche (le Parti communiste vient de se créer), ce patronat qui subit la concurrence des États-Unis, voit d'un bon œil ce qui se passe en Italie et en Allemagne. Renault, par exemple, fera souvent le voyage en Allemagne et il fera venir Mussolini pour une conférence dans ses usines. C'est donc bien le grand patronat qui va financer cette extrême droite.

En même temps, la France compte plus de 6 millions d'anciens combattants de la guerre de 14-18 : au nom des sacrifices qu'ils ont consentis, ils se sentent une responsabilité quant à l'avenir du pays. Eux aussi, face à l'impuissance du pouvoir, vont être sensibles aux thèses antiparlementaristes et à cette idée d'un État fort qui nous sortirait de la crise.

Par exemple : les Croix-de-Feu. C'est d'abord une association d'anciens combattants « décorés au feu », « décorés au péril de leur vie ». Après 1929, cette association d'entraide engage une action politique en affirmant sa volonté de « remettre de l'ordre » dans le pays. Elle reçoit l'appui financier du parfumeur François Coty (qui a racheté le Figaro). Les Croix-de-Feu sont une ligue nationaliste et xénophobe qui affirme sa volonté de lutter contre ➤

« les métèques », les profiteurs d'après-guerre, les politiciens, « les meneurs de troubles et de discordes ».



Le culte du chef, comme dans les régimes totalitaires, s'organise autour du colonel de La Rocque, personnage intègre et charismatique. L'extrême droite croit avoir trouvé là son homme providentiel.

Il y a donc à ce moment-là en France, en même temps que la gauche tente de retrouver son unité, un fort courant d'extrême droite et d'antiparlementarisme. Avec cette nuance que, s'ils sont contre le gouvernement de la République, ils ne sont pas tous, en tant qu'anciens combattants, favorables à un rapprochement avec l'Allemagne nazi. L'extrême droite va alors tout faire pour tenter d'infiltrer les associations d'anciens combattants, sans toutefois y parvenir réellement.

Et c'est cette différence qui fera que ces deux mouvements vont agir ensemble et menacer la République mais ils n'aboutiront pas, car les anciens combattants sont loin d'épouser toutes les thèses de l'extrême droite. C'est dans ce contexte que va éclater l'affaire Stavisky. En décembre 1933, Stavisky, un aventurier de la finance, se suicide alors qu'il allait être arrêté. On découvre qu'il avait versé des pots-de-vin importants à des députés pour réussir des affaires. Suite à ces informations, le gouvernement démissionne, mais la crise ne se règle pas, les ligues (Action française, Croix-de-Feu) et l'UNC (Union nationale des combattants) appellent à une manifestation contre le Palais-Bourbon au cri de : « À bas les voleurs ! »

Le 6 février 1934, plus de 100000 personnes se massent sur la place de la Concorde pour marcher sur le Palais-Bourbon. Des heurts violents se produisent avec la police, une

fusillade éclate : il y aura 16 morts et des centaines de blessés. Les troubles de la rue durent plusieurs jours. La République est menacée et l'on peut penser que, si ce coup d'État n'a pas réussi, c'est en partie parce que les forces en présence étaient toutes contre le régime parlementaire mais n'étaient pas d'accord sur la solution de remplacement.

Face à la « menace fasciste », les syndicats et les partis de gauche s'organisent. Le 12 février 1934, une riposte unitaire est organisée et par centaines de milliers les travailleurs manifestent leur refus d'une dérive fasciste. Cela sera les premiers signes d'un retour à l'unité de la gauche qui annonce le Front populaire.

(La CGT, divisée en deux organisations depuis 1921, retrouve son unité en 1934 et le Parti communiste, qui jusque-là défendait la stratégie révolutionnaire de la lutte classe contre classe, avec l'accord de l'Internationale socialiste prône alors l'alliance avec les autres forces de gauche.)

Le calme revient mais le souvenir du 6 février 1934 va rester très vif.

La victoire du Front populaire aux élections suivantes sera la réponse du peuple à cette menace. La grève qui va suivre comme les avancées des accords Matignons, les conventions collectives, les 40 heures, les congés payés vont être un moment historique de la ferveur populaire pour le changement.

Mais ces avancées vont, aussi, attiser la haine des « rouges » car, si l'extrême droite est battue, elle n'a pas disparu. Pire, les milieux patronaux, ulcérés par les avancées du Front populaire, n'auront qu'une idée en tête, c'est le fameux mot d'ordre de l'époque : plutôt Hitler que le Front populaire. Et c'est cette orientation du patronat qu'on retrouvera au moment de l'occupation.

On voit bien là ce principe immuable : la droite n'est pas l'extrême droite mais, quand elle se sent menacée, mieux vaut alors l'extrême droite que la Révolution.

Et puis la victoire du Front populaire, avec l'arrivée de Blum au pouvoir, va aussi être l'occasion d'une campagne antisémite d'une extrême violence ; l'Action française écrira : « Blum, un Juif allemand, à fusiller mais dans le dos. » À la tribune de la Chambre, le député d'extrême droite Xavier Vallat

déclare : « Ce vieux pays gallo-romain sera gouverné pour la première fois par un juif. »

La guerre d'Espagne, qui éclate en 1936, va là encore diviser le pays et on va voir l'extrême droite se rassembler pour soutenir Franco, alors que la gauche se divise sur le soutien à apporter aux républicains espagnols.

En réaction, le gouvernement de Léon Blum dissout les ligues. Mais l'extrême droite se réorganise : le Colonel La Rocque va fonder le PSF, Parti social français, et Jacques Doriot, un ancien dirigeant du PCF, qui prône maintenant les théories fascistes, fonde le PPF, Parti populaire français, qui, dit-il, rassemble l'extrême droite et l'extrême gauche. Il comptera jusqu'à 100000 adhérents

On assiste donc à une recomposition de l'extrême droite sur le modèle des fascistes allemands et du National-socialisme.

## La France dans la guerre

Malheureusement, la victoire de la gauche sera de courte durée. La guerre déclarée, la France est occupée et la défaite de 1940 va donner à l'extrême droite l'occasion d'accéder au pouvoir. C'est la « divine surprise », selon le mot de Maurras. Tant pis si la France est vaincue, puisque cette défaite abat la République.

Aujourd'hui on peut l'affirmer, le régime de Vichy, dans ces thèmes, dans sa politique, dans son action, est un régime d'extrême droite et on va voir les anciens groupes de cette extrême droite se fondre dans la collaboration avec l'occupant et l'Allemagne nazi.

Avec l'arrivée de Pétain, l'extrême droite renoue avec l'idée de l'État fort mené par un chef, d'où les pleins pouvoirs accordés à Pétain.

Le terme de république disparaît, on utilise celui de l'État français. On renoue avec la tradition : *Travail, Famille, Patrie*, à la place de *Liberté, Égalité, Fraternité*. C'est la fin de la démocratie, avec, notamment, la mise en sommeil de l'Assemblée nationale, l'interdiction du PCF, des confédérations syndicales et des francs-maçons. Le racisme est légitimé avec les premières mesures contre les juifs. L'entrée en guerre de l'Allemagne contre l'URSS et le Bolchevisme est aussi un des points de satisfaction de l'extrême droite, et, avec Doriot, ils seront un certain nombre à s'engager

pour combattre sur le front russe. La milice de Joseph Darnand, créée en janvier 1943, comptera jusqu'à 20000 hommes et la Légion des volontaires



français contre le bolchevisme c o m p t e r a 12000 engagés. Pour être complet, il faut aussi dire que dans l'extrême droite il y a également un courant nationaliste attaché à la grandeur de la France, et ce courant, certes minoritaire, n'accepte pas l'occupation du pays par l'ennemi héréditaire. Emmanuel d'Astier de La Vigerie, issue de l'Action française, fondera le mouvement de résistance *Libération*, tout comme le colonel Rémy, qui dirigera le réseau *la Confrérie Notre-Dame*. Et de La Rocque, qui est d'abord maréchaliste, se tournera vers la Résistance et sera finalement envoyé en camp de concentration par les Allemands.

Cela dit, on sait que, à l'inverse, des hommes de gauche vont se commettre dans la collaboration, j'ai parlé de Doriot, mais on peut citer Belin, qui, membre de la direction de la CGT, va se retrouver ministre du Travail de Pétain.

Chacun connaît l'histoire de cette guerre et le rôle joué par les organisations de gauche dans la Résistance et la libération du pays. Aussi, à la Libération, les mouvements d'extrême droite sont-ils complètement discrédités, voire décimés. On estime que l'épuration fera entre 9000 et 10000 morts dans ses rangs. Toutefois, grâce au mot d'ordre de réconciliation nationale prôné par de Gaulle, beaucoup vont passer entre les mailles du filet, et bientôt la guerre froide et l'anticommunisme de l'après-guerre vont leur permettre de reprendre du service, même si leur présence politique reste marginale.

### Le retour de l'extrême droite

C'est la dégradation de la situation économique et des guerres coloniales, dont la guerre d'Algérie, qui vont permettre une renaissance de l'extrême droite.

À la Libération, si les mesures contenues dans le programme du CNR permettent au pays de se recons-

truire sur des bases plus sociales, très vite la droite va tenter de diminuer la portée de ces mesures. Dès 1947, puis en 1948, il y aura des grèves très dures. La mise en place du plan Marshall va permettre d'accélérer la mainmise du grand capital sur l'économie française. On assiste alors à la constitution de grands trusts qui viennent concurrencer les petites entreprises, les commerçants et artisans. On assiste alors à la constitution de grands trusts qui viennent concurrencer les petites entreprises, les commerçants et artisans.

C'est en réaction à cette politique que va émerger le mouvement poujadiste. Pierre Poujade, dans ses discours, dénonce les « trusts apatrides » et les « politiciens corrompus ». Il déclare, en parlant de Mendès France : « Il n'y a pas une goutte de sang gaulois chez cet homme-là. » On retrouve là des thèmes chers à l'extrême droite, y compris l'antisémitisme. Il dénonce aussi les « bradeurs d'empire », car la guerre d'Algérie vient de commencer, en 1954.

Et c'est principalement dans cette guerre qui vient de démarrer que l'extrême droite va pouvoir renouer avec ces thèmes de prédilection : la fin de l'empire, le déclin de la France et le racisme, la haine de l'autre, du jaune, du Noir, de l'arabe.

En 1956, Pierre Poujade avec son mouvement obtient aux élections législatives 12 % des voix et aussi 50 députés dont, parmi eux, le plus jeune député de l'Assemblée nationale, un certain Jean-Marie Le Pen, âgé de vingt-sept ans.

Chaque jour la guerre d'Algérie prend de l'ampleur, de plus en plus de jeunes sont mobilisés. Les partisans de l'Algérie française disposent d'appuis importants chez les officiers, traumatisés par l'échec indochinois et l'humiliation de Diên Biên Phu, chez les Français d'Algérie, viscéralement attachés à leur terre, mais aussi dans l'opinion : beaucoup de Français ont été élevés dans l'attachement à l'Empire et à la mission civilisatrice de la France.

Par ailleurs, au début de la guerre, les Français y sont favorables, c'est le slogan de De Gaulle sur la France allant de Dunkerque à Tamanrasset. Il faudra attendre longtemps, et de nombreux morts dans les rangs français, avant que l'opinion française se retourne.

La situation économique est sociale ainsi créée fragilise le pouvoir et, face à cette crise politique, la droite française va s'appuyer sur ces courants de pensée d'extrême droite pour permettre le retour de De Gaulle aux affaires. Et si la constitution de la V<sup>e</sup> République n'est pas d'extrême droite, elle reprend à son compte certain thèmes comme le pouvoir du chef de l'État élu au suffrage universel et l'affaiblissement du parlementarisme

C'est ce qui explique en partie que la CGT comme le Parti communiste et un homme comme Mitterrand dénoncèrent à l'époque le danger d'atteinte à la démocratie, même si la suite démontra que telles n'étaient pas les intentions du général de Gaulle.

Les espoirs mis par l'extrême droite dans le général de Gaulle vont vite être déçus quand celui-ci proclamera le droit des Algériens à l'autodétermination. En réaction, ce sera le putsch d'Alger, en avril 1961, mené par quatre généraux (Challe, Salan, Jouhaud, Zeller), qui veulent « offrir l'Algérie française à la France », chasser de Gaulle et renverser la République. L'opposition de l'opinion et du contingent fera échouer le putsch. Deux généraux putschistes (Salan et Jouhaud) ainsi que des leaders de l'extrême droite passent dans l'illégalité et fondent l'OAS (Organisation de l'armée secrète).

L'indépendance de l'Algérie en 1962, l'échec des attentats contre de Gaulle, le démantèlement de l'OAS et l'exécution du colonel Bastien-Thiry, qui a organisé, contre de Gaulle, l'attentat du Petit-Clamart, sonnent le glas de cette extrême droite « Algérie Française » dont les « soldats perdus » sont condamnés et emprisonnés ou en fuite. Ils seront graciés en 1968.

On sait que cette période contradictoire va permettre de tisser des liens entre la droite et l'extrême droite – tout le monde a entendu parler des liens de Pasqua avec les barbouzes – et tout cela, au final, au service du gaullisme.

La guerre d'Algérie va laisser des traces profondes dans la société française et aujourd'hui encore elle n'est pas étrangère à l'hostilité envers les immigrés venus du Maghreb. ■ J.A.

**Dans le prochain numéro sera publié la fin de l'intervention de J.Aubert. « La naissance du FN »**

# Pour une place

# Fidel Castro Ruz

# à Paris !

Fidel Castro est décédé le 25 novembre 2016 à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Il restera comme un géant politique du 20<sup>e</sup> siècle, à l'instar de Nelson Mandela, de Gandhi ou de Mao Zédong. Impossible de dissocier Fidel Castro de l'histoire de son pays, qu'il a dirigé pendant près d'un demi-siècle. C'est une des figures les plus marquantes du siècle dernier, incontournable. Il a été le commandant en chef de la Révolution cubaine qui a rendu la dignité à son peuple, tenu jusque-là dans l'asservissement et la misère absolue par le colonialisme et l'infâme dictature de Batista, supplétif des États-Unis. Élu régulièrement à la tête de l'État cubain, avec son peuple uni, il a su préserver la souveraineté et l'indépendance de son pays, chèrement acquises, face aux agressions des États-Unis et au blocus criminel qu'ils imposent à Cuba depuis plus de cinquante ans, tout en portant son pays à un niveau élevé de santé, d'éducation et de culture, et en cultivant chez les Cubains un lien puissant de solidarité et en développant une solidarité internationale exemplaire, source de paix et d'amitié entre les peuples.

Fidel Castro a été successivement Premier ministre de l'île de février 1959 à décembre 1976, puis président du Conseil d'État de Cuba – soit chef de l'État – depuis la création de cette fonction, jusqu'à sa démission pour raison de santé en février 2008. Fidel Castro, légende vivante, n'a jamais trahi son peuple ; il a tenu tête face à dix présidents des États-Unis : Eisenhower, Kennedy, Johnson, Nixon, Ford, Carter, Reagan, G.H.W. Bush, Clinton et G.W. Bush. Cet homme respecté par tous les peuples du monde a été accompagné à sa dernière demeure par des millions de Cubains en larmes.

Disciple du héros national cubain, José Martí, il restera dans l'Histoire comme un grand stratège et un valeureux combattant révolutionnaire au destin hors norme, un visionnaire, un immense homme d'État, un humaniste épris de paix, l'architecte d'une société socialiste et écologique affranchie des dogmes néolibéraux antisociaux dont les tenants n'ont eu de cesse

d'en empêcher l'épanouissement.

La Mairie de Paris s'honorerait de dédier à cet homme illustre qui a consacré sa vie à lutter pour la dignité des hommes, dans son pays mais aussi en Amérique latine et dans le monde entier, une avenue, un lieu digne de la stature de ce géant politique et révolutionnaire du 20<sup>e</sup> siècle.

## Cuba Si France

La volonté de Fidel ne s'applique qu'à son pays, évidemment. Les lois cubaines n'ont pas d'application extraterritoriale, que je sache. L'ambassadeur lui-même m'a confirmé qu'évidemment ça ne s'appliquait qu'à son pays et à ses concitoyens. Dans le monde nous devons perpétuer sa mémoire, d'une façon ou d'une autre, car Fidel n'est pas forcément dans les têtes des gens comme c'est le cas à Cuba. Il l'encourage même. Alors pas d'interprétation restrictive grotesque qui n'a rien à voir avec le respect. Fidel a toujours lutté contre le culte de la personnalité, pourtant son portrait est partout à Cuba. Fidel connaît bien ses compatriotes, s'il a émis cette volonté c'est pour lutter contre une dérive disons quasi « religieuse ». Mais jamais il n'aurait eu la prétention d'imposer ça au monde entier. C'est encore une fois grotesque. Libre à toi de t'enfermer dans cette vision étroite mais tu m'as habitué à un peu plus d'ouverture d'esprit. Quant au respect, nous n'avons aucune leçon à recevoir. Ce que je ne supporte pas, c'est qu'on devienne plus fidéliste que Fidel.

Paris a besoin d'une place Fidel Castro. Pour un grand homme, un haut lieu à Paris ! Chers amis, signez et faites signer la pétition. Partagez ! Notre objectif est d'atteindre un maximum de signatures et donc nous avons besoin de votre soutien et celui de nos camarades. Pour en savoir plus et pour signer :

[Face book Cuba Si France Infos.](#)

Charly, BOUHANA. Fraternellement

# Avant la présidentielle, le Medef prescrit ses recommandations

Par Jean JOUSSEAUME



Après s'être largement fait entendre de l'exécutif durant ces cinq années, le Medef entend souffler deux pistes à « la majorité sortie des urnes » en 2017 : « s'attaquer au poids de la dépense publique » et financer plus fortement la protection sociale via l'impôt, estimant que « tout ce qui relève de la solidarité nationale doit être financé non par les cotisations, mais par un impôt à assiette large, TVA ou CSG ».

Ainsi donc, le Medef propose une nouvelle fois de réduire les cotisations sociales sur les salaires intermédiaires et élevés, via l'instauration d'une franchise de cotisations qui diminuerait le coût de tous les emplois. L'idée n'a pas le lustre du neuf et reviendrait à consentir aux entreprises une nouvelle manne de 30 milliards d'euros d'allègements de charges qui viendraient s'ajouter aux 40 milliards d'euros annuels au

titre du pacte de responsabilité.

Le Medef voudrait que cette manne serve à réduire le coût des emplois par le biais des salaires, y compris intermédiaires et élevés, alors qu'actuellement les allègements de cotisations sont concentrés sur les bas salaires.

Cette revendication du Medef est totalement inacceptable. D'abord, parce qu'elle conduirait à tarir les ressources de la protection sociale et conduirait inmanquablement à

réduire la couverture sociale.

Ensuite, parce que cet élargissement vers les 3,5 fois le Smic va créer, comme pour le seuil actuel de 1,6 fois le Smic, une gigantesque trappe à bas salaire et un encouragement massif à bloquer les salaires, tasser les grilles. C'est déjà le cas puisque les entreprises sont incitées à ne pas augmenter les bas salaires. Elles seraient demain encouragées à serrer l'étau sur les professions plus qualifiées. ■

## Finances publiques : Le Cice, il faut mesurer ici le paradoxe

C'est la débâcle dans les hôpitaux, nous le savons tous : des patients qui attendent des nuits entières aux « urgences » ; le personnel parfois obligé d'apporter son propre papier toilette ; les établissements qui épuisent leurs salariés. Bref, une Sécu au bord de la crise de nerfs. Donc, embaucher des « infirmiers », nous ne sommes pas contre.

Sur « infirmiers.com », le salaire est d'environ 1828 € brut en début de carrière, arrondissons à 2000 €, soit 32000 € par an avec les cotisations patronales. Avec les 20 milliards octroyés par le Cice aux entreprises, on pourrait recruter 625000 infirmier(es) !

On pourrait appliquer cette méthode à d'autres domaines pour calculer un nombre d'embauches idéal : instits, animateurs pour le périscolaire, auxiliaires pour les vieux, cheminots, inspecteurs du travail, contrôleurs des impôts, etc. Cette manne, ces 20 milliards, constituerait un vrai bol d'air pour le tissu



social, pour des services publics aujourd'hui sous asphyxie. Alors que, là, ils n'ont servi à rien, ou presque ; en donnant un euro d'aide au privé, ça va démultiplier les énergies, et à force d'investissements, d'embauches, de croissance, de tout ça, à la fin, ça

fera des petits, ça produira 10 euros dans le PIB.

Mais on assiste à l'inverse : l'effet de levier est remplacé par une évaporation. Chaque euro mis dans la machine devient 10 centimes à l'arrivée.

« Reconstitution de leurs marges » oblige... Ah qu'en termes galants ces choses-là sont dites ! En moins codé, ces subventions sont passées par profits et profits, se muent en dividende pour les actionnaires, ou en rétributions pour les patrons.

Ainsi, par exemple, pour Carrefour (le premier bénéficiaire privé, derrière La Poste et la SNCF) : 120 millions d'euros grâce au Cice. De quoi pouvoir soutenir l'envolée des dividendes : ►

**Mais on assiste à l'inverse : l'effet de levier est remplacé par une évaporation. Chaque euro mis dans la machine devient 10 centimes à l'arrivée...**

avec plus 25% depuis 2012, 517 millions d'euros, soit 62% des bénéficiaires. De quoi aider aussi un nécessaire, le PDG, dont le salaire double, de 3,7 à 7 millions d'euros. Ainsi, également, pour Casino, qui touche 97 millions du Cice et qui réduit ses « frais de personnel » pour à peu près autant. Tandis que la « rémunération des dirigeants », elle, ne connaît pas la crise : + 12,5% entre 2014 et 2015.

Également aussi pour Vivarté (*André le chausseur sachant chausser*) : 30 millions d'euros de remise de charge et 14 de CICE.

Ainsi, enfin, pour conclure le tiércé de la grande distribution, de Auchan : 88 millions d'euros du Cice. Les dividendes versés à la grande famille Mulliez ont quasiment triplé : 200 millions en 2015, contre 67 en 2014.

Sa marge de manœuvre budgétaire, François Hollande l'aura donc consacrée à ça... À rien.

Mais c'est à cela, justement, qu'on découvre la puissance d'un dogme : qui va songer, aujourd'hui, à annuler cette mesure ?

## Le coût du Cice c'est, pour l'année 2016 :

- 7,3 fois le budget de l'« agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales (2,7 milliards) ;

- 7,3 fois aussi le budget de la culture (2,7 milliards) ;

- 2 fois le budget de l'écologie, développement et mobilité durables (9,1 milliards) ;

- 2,4 fois le budget de la justice, (8,2 milliards) ;

- 33,3 fois le budget de sport, jeunesse et vie associative, (0,6 milliard) ;

- 36 fois le budget des médias, livres et industries culturelles ;

- 50% du budget de la Défense, (39,6 milliards) ;

- 30% du budget de l'Enseignement scolaire, (67 milliards).

Vous le pigez, désormais, que c'est du lourd, ces 20 milliards ?

Que ça peut rebattre les cartes complètement ?

Qu'un gouvernement qui dirait : « *Bam, notre priorité, c'est l'écologie* », d'un coup d'un seul, il pourrait en tripler le budget, avec ces 20 milliards et avec des effets sans doute plus significatifs sur l'emploi ! ■ J.J.

## Sur les aides possibles pour adapter son logement

La plupart des retraités souhaitent vivre chez eux le plus longtemps possible. Néanmoins, avec l'avancée en âge, il arrive que certains éléments du logement posent des difficultés dans la vie quotidienne. Des aides existent pour vous aider à bien vivre chez vous le plus longtemps possible.

### Les services prévention de l'Assurance retraite

Vous souhaitez être conseillé et recevoir une aide financière pour adapter votre logement ?

Le kit prévention et l'aide à l'habitat peuvent vous aider à adapter votre logement pour améliorer votre qualité de vie. Si vous remplissez les conditions administratives, votre caisse régionale de retraite mandate une structure qui vient chez vous évaluer votre situation et vous apporter les conseils et solutions adaptés.

En fonction de vos besoins, l'évaluateur peut préconiser :

- l'installation d'aides techniques facilitant le quotidien et favorisant la sécurité à domicile (Kit prévention),
- des travaux d'adaptation en vue d'améliorer vos conditions d'habitat, de lutter contre la précarité énergétique et faciliter le maintien à domicile (l'aide à l'habitat),
- le financement de l'intervention d'un ergothérapeute afin d'analyser vos difficultés et votre environnement et préconiser des aménagements qui répondront au mieux à vos besoins actuels et futurs.

### Les aides de l'Assurance retraite pour adapter votre logement à vos besoins

Pour votre confort thermique, une aide financière

Bien vous chauffer tout en réduisant le montant de vos factures, c'est le but du programme « Habiter mieux » mis en place par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) en partenariat avec l'Assurance retraite. Si vous êtes propriétaire, occupant d'un logement datant de plus de quinze ans et que vous ne dépassez pas un certain plafond de ressources, vous pouvez bénéficier d'aides de l'Anah pour réaliser les travaux de rénovation thermique de votre domicile.

Pour plus d'informations, consultez le site l'Anah et contactez votre caisse régionale de retraite. n Gutenberg 2017 Silpac Toulouse

### La pension de réversion versée sous quatre mois

Au décès de son conjoint, le veuf ou la veuve a droit à une part des retraites du défunt : la pension de réversion. Les conditions à remplir pour la percevoir diffèrent selon la caisse qui la verse. Lorsque le défunt avait été salarié et percevait une retraite du régime général, le conjoint survivant a droit à la réversion de sa retraite de base, sous condition de ressources, à partir de cinquante-cinq ans (cinquante et un ans pour un décès antérieur à 2009). Son montant est égal à 54% de la retraite du défunt. Désormais, elle sera versée au plus tard dans les quatre mois suivant le dépôt de la demande de réversion dûment complétée. Cet engagement de l'Assurance retraite des salariés s'applique aux demandes de réversion déposées depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016. Le veuf ou la veuve peut également prétendre, à partir de cinquante-cinq ans, à la réversion des retraites complémentaires Arrco et Agirc, à condition de ne pas être remarié, mais sans condition de ressources. Son montant correspond à 60% des complémentaires du défunt. n

Le Mutualiste (De la presse, du spectacle et de la communication)

# Que sont les mutuelles devenues ?



Par le Pr. André GRIMALDI\*

## Tout est dit...

20 JANVIER 2017 – Le débat public, initié par François Fillon, sur les rôles respectifs de la Sécurité sociale et des « complémentaires santé », la première devant prendre en charge les affections graves et de longue durée, les secondes les affections courantes, a eu le grand mérite de poser une question cruciale : les mutuelles peuvent-elles, sans conséquence pour les valeurs d'égalité et de solidarité en santé, prendre le relais de l'assurance maladie publique ? De fait, la notion de « complémentaire santé » fait souvent l'objet de flous et de malentendus, qu'il convient de dissiper : veut-on préserver les principes de solidarité ou, au contraire, veut-on aller vers l'individualisation croissante de la protection maladie ?

L'intervention de deux types de financeurs – la « Sécu » et les « complémentaires » – pour un même soin est une originalité française. Une originalité coûteuse, puisqu'elle génère des doublons en matière de frais de gestion. Initialement, la Sécu avait pour objectif de rembourser les soins à hauteur de 80 %, les complémentaires couvrant les 20 % restant.

Le monde des « complémentaires » recouvre trois types d'opérateurs historiques. Le premier d'entre eux, sont les mutuelles, organismes à but non lucratif dont les valeurs fondatrices sont : la solidarité (tarification en fonction des revenus), la proximité (historiquement, les mutuelles sont des acteurs de petite taille), la démocratie (un mutualiste = une voix). Les mutuelles couvraient et couvrent encore essentiellement les individus. Viennent ensuite, les Institutions de prévoyance (IP) qui sont aussi des organismes à but non lucratif mais cette fois gérés de façon strictement paritaire par les syndicats et le patronat. Chaque grande confédération syndicale dispose de son IP. A l'origine centrées sur les retraites complémentaires, les IP ont diversifié leurs activités pour y inclure les « complémentaires santé de groupe ou d'entreprise », marché dont ils sont les acteurs quasi-hégémoniques. Enfin, les assureurs, acteurs à but lucratif, sont entre les deux mondes de la mutualité (contrats individuels) et des IP (contrats de groupe).

Depuis les années 1990, le marché de la complémentaire ne cesse de s'étendre et les différences historiques entre ses opérateurs se brouillent. Il s'étend à mesure que les pouvoirs publics favorisent le désengagement de la

Sécurité sociale du financement des soins courants. Surtout, l'aiguïsement de la concurrence tend à abattre les frontières entre catégories d'opérateurs. Ainsi, les assureurs se sont parfois emparés du label « mutuelle ». La Mutualité a, de son côté, décidé et de son plein gré de jouer le jeu de la concurrence avec les assureurs en se plaçant au début des années 1990 sous les directives assurance européennes. Elle espérait tailler des croupières aux assureurs. Pari perdu. Les assureurs sont désormais les acteurs les plus agressifs et dynamiques du marché des complémentaires-santé. Enfin, les Institutions de prévoyance (IP) ont cherché à augmenter leurs parts de marché, les confédérations syndicales soutenant ou se faisant une raison du récent accord national interprofessionnel (ANI) de 2013 généralisant les complémentaires-santé d'entreprise. On assiste aussi à un rapprochement des grands groupes mutualistes avec les IP. Et on voit des banques créer leur complémentaire santé.

Se développe donc depuis une vingtaine d'années un véritable marché de l'assurance maladie dite « complémentaire » en France. Pour comprendre et anticiper son évolution, il convient d'avoir en tête quatre lois d'airain :

**Loi n° 1.** Sur un marché concurrentiel d'assurance maladie, les mauvaises pratiques chassent les bonnes : tarification au risque plutôt qu'aux revenus, sélection des risques, segmentation des contrats. Quelles que soient les valeurs et la sincérité des opérateurs mutualistes, la concurrence fonctionne comme un engrenage qui « sort » du marché tous ceux qui se refusent à adopter les pratiques assurantielles. Une étude récente du service statistique du ministère de la Santé montre ainsi que la solidarité ne cesse de reculer dans les contrats individuels en France (<http://drees.social-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/etudes-et-resultats/article/tarification-des-complementaires-sante-declin-des-solidarites-dans-les-contrats>). Les pratiques et identité mutualistes ne résistent pas à la dure loi de la concurrence. Le label « mutuelle » devient une simple image de marque qui a de moins en moins de rapport avec les pratiques observables.

**Loi n° 2.** Un marché concurrentiel tend à la concentration. Ainsi, le marché de la complémentaire santé connaît une concentration accélérée depuis 15 ans. Les frontières se brouillent entre catégories d'opérateurs. Des grands ➤

groupes mutualistes cherchent ainsi à s'associer avec des Institutions de prévoyance. Ce pouvoir de marché a tendance à se transformer en pouvoir politique afin de sécuriser sinon d'amplifier sa rente par des campagnes de lobbying auprès des décideurs et élus politiques, des campagnes d'opinion coûteuses, etc. De plus, à l'encontre de l'affirmation selon laquelle le marché de l'assurance maladie privée serait compatible avec les valeurs d'égalité et de solidarité à condition de le « réguler », il n'existe à ce jour aucune expérience concluante de marché « régulé » en matière d'assurance maladie.

**Loi n° 3.** Dès lors que les acteurs de marché ont atteint une taille critique aux dépens de l'assurance maladie publique, il devient politiquement impossible de revenir en arrière. Autrement dit, le marché produit des irréversibilités en se transformant en pouvoir politique. Par exemple, aux États-Unis, toutes les tentatives d'instaurer une sécurité sociale à l'europpéenne ont échoué face à la mobilisation politique des assureurs, de l'industrie du « managed care » (gestion des soins) et de l'American Medical Association qui ont déversé des millions de dollars en lobbying pour empêcher toute proposition de réforme universelle et publique de passer. Même le Président Obama a dû couler son « Obamacare » dans le marché de l'assurance maladie privée.

**Loi n° 4.** Un système public d'assurance maladie remboursant uniquement les soins des plus malades et des plus pauvres devient rapidement un système public pauvre et malade. On comprend aisément pourquoi : tôt ou tard, celles et ceux qui financent le système – en général les actifs

bien portants pas ou peu malades – tendent à se désolidariser d'un dispositif qui ne rembourse pas leurs soins. En effet, seuls les 15 % de personnes qui consomment 70 % des dépenses de soins ou les plus démunis voient leurs soins pris en charge par l'assurance maladie publique. C'est la raison pour laquelle toute proposition de franchise ou de « bouclier sanitaire », en rompant avec le principe d'universalité, finit tôt ou tard par fragiliser l'assise politique de l'assurance maladie publique.

De ces quelques constats émerge un constat incontournable : la « Mutualité » est désormais le faux-nez du déploiement de la logique assurantielle dans le système de santé français. Il ne s'agit pas ici de remettre en cause les valeurs et la sincérité des dirigeants mutualistes, lesquelles sont réelles. Mais l'engrenage de la concurrence les condamne à la défaite. Pour les assurés sociaux attachés aux principes de solidarité, la seule option possible est celle de la reconquête de la Sécurité sociale.

En partageant par courriel et sur les réseaux sociaux cette tribune publiée aujourd'hui sur le *HuffingtonPost*, notre démarche pourra être comprise par tous, signataires ou non signataires de la pétition. ■

**Frédéric Pierru et André Grimaldi**

membres du Collectif pour une santé égalitaire et solidaire

*\*Professeur d'Endocrinologie à la Pitié-Salpêtrière, est connu pour son engagement contre la réforme actuelle de l'hôpital ; il est l'instigateur de l'appel du 18 juin 2008 pour sauver l'hôpital public.*

# Un système de santé égalitaire et solidaire : une chance pour les riches

13 février 2017

André GRIMALDI\*

Le débat sur la Sécurité sociale est souvent dramatisé et biaisé. Quatre idées fréquemment avancées doivent être réfutées :

## 1. La France dépense plus que les autres pays développés en matière de santé. Faux !

D'après les statistiques officielles de l'OCDE, nous étions en 2015 en 6<sup>e</sup> position avec une dépense de 11 % du PIB, derrière les États-Unis 16,9 %, la Suisse 11,5 %, le Japon 11,2 %, la Suède et l'Allemagne chacune avec 11,1 %. Et en dépense de santé par habitant, nous sommes à la 13<sup>e</sup> place avec 4367 dollars loin derrière les USA avec 9024 dollars et l'Allemagne avec 5119 dollars.

## 2. La France est le pays qui consomme le plus de médicaments. ça a été vrai mais ça ne l'est plus.

Depuis 10 ans nous avons rejoint le taux moyen des pays de l'OCDE avec une dépense totale de médicaments (ville /hôpital, médicaments remboursables) de 34,3 milliards d'euros (dont 0,2 milliard pour l'homéopathie)

auxquels il convient d'ajouter 4 milliards de médicaments non remboursables. Les médicaments représentent environ 20 % des dépenses, mais nous continuons à être de très forts « consommateurs » d'antibiotiques et d'anxiolytiques.

## 3. L'augmentation du reste à charge (franchises, forfaits, dépassements d'honoraires non remboursés, soins dentaires, auditifs ou d'optique mal remboursés) « responsabilise » les patients en les amenant à renoncer à des consultations inutiles. FAUX !

Une enquête de l'IRDES (institut de recherche et documentation en économie de la santé) d'octobre 2010 avait montré que l'effet des franchises touchait essentiellement les personnes ayant de faibles revenus aggravant leur renoncement aux soins. L'augmentation du reste à charge (RAC) ne diminue pas significativement la « consommation » de soins inutiles,

mais elle augmente très significativement les inégalités sociales de santé. Plus encore, plusieurs études portant sur des maladies chroniques évolutives comme le diabète où la prévention des complications est essentielle, ont montré que la gratuité des traitements est un facteur d'amélioration de l'observance. L'étude la plus démonstrative a été rapportée en 2011 dans le célèbre *New England Journal of medicine*. Elle portait sur près de 6000 patients ayant fait un infarctus du myocarde. Par tirage au sort la moitié des patients ont bénéficié d'un traitement gratuit et ont été comparé à un groupe contrôle ayant un reste à charge mensuel en moyenne de 50 dollars. La gratuité a entraîné une meilleure observance des traitements et en conséquence une réduction des récidives d'accidents cardiovasculaires de 14 % et finalement un coût moyen moins élevé pour les patients du groupe « gratuité des médicaments » que pour les patients du groupe « reste à charge usuel », même si cette différence n'atteignait pas la significativité statistique. Cette conclusion peut être généralisée à toutes les pathologies chroniques évolutives et justifie la prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale des 10 millions de patients reconnus en affection de longue durée (ALD). Le reste à charge des patients en ALD reste malgré tout important, plus du double de la moyenne des patients . Seule une vision comptable à courte vue explique que des responsables gestionnaires aient en 2011 retiré de la prise en charge à 100 %, 1 million de personnes ayant une hypertension artérielle sévère. Cette décision se traduira dans les années à venir par plus d'accidents

vasculaires cérébraux, plus d'insuffisance cardiaque, plus d'insuffisance rénale terminale : crime de papier parfait qui restera impuni !

**4. On croît communément que la concurrence est le moyen le plus sûr d'obtenir la meilleure qualité au plus bas coût. FAUX !** En matière de santé, c'est l'inverse que l'on observe. La libre concurrence ne fait pas baisser les prix, elle les augmente, qu'il s'agisse des dépassements d'honoraires ou des tarifs des assurances privées (mutualistes ou à but lucratif). L'augmentation des uns entretient l'augmentation des autres. *Vous avez une bonne mutuelle ?* est devenue une question rituelle posée par le médecin spécialiste à son patient. En effet la santé est un bien supérieur. Et chacun est prêt à payer plus pour la santé, si ce n'est pour la sienne du moins pour celle de ses enfants, de son conjoint ou de ses parents. Quant à la personne malade ou qui se croît malade, c'est une personne anxieuse facilement manipulable. C'est pourquoi les médecins prêtent serment de ne pas abuser de cette asymétrie relationnelle. En la matière, le concept de patient « consommateur éclairé », informé grâce à internet, faisant le choix du juste soin au moindre coût sur « le marché de la santé », est un mythe répandu par certains économistes libéraux. Ce mythe est utilisé par les assureurs privés qui proposent aux patients de faire le bon choix à leur place, en organisant leurs propres réseaux de soins remettant en cause l'indépendance professionnelle des médecins. On sait ce qu'il en est aux USA où ce modèle est appliqué : les dépenses y sont les plus élevées et les résultats les plus médiocres. Un système de santé égalitaire et solidaire n'est pas qu'une chance pour les pauvres. C'est aussi une chance pour les riches d'être soignés aussi bien que les pauvres, c'est-à-dire en fonction de leurs besoins ! ■ A.G.

\* Pr André Grimaldi au nom du Collectif pour une santé égalitaire et solidaire, et un collectif de personnalités liées ou non à la médecine.

---

**Un système de santé égalitaire et solidaire n'est pas qu'une chance pour les pauvres. C'est aussi une chance pour les riches d'être soignés aussi bien que les pauvres**

---



## La vieillesse est un âge de la vie, ce n'est pas une maladie

Publié le jeudi 24 mars 2011

Vieillir, c'est vivre et être soumis, comme tous les êtres vivants, quel que soit leur âge, au risque de la maladie, à la perte partielle ou importante de son autonomie. Mais il est nécessaire de combattre les idées reçues : la plupart des personnes âgées sont autonomes.

Il n'y a aucune fatalité biologique à perdre son autonomie à partir d'un certain âge. Cela dépend de la trajectoire de vie et résulte toujours d'une maladie.

Malgré des conditions de vie et de travail difficiles et l'absence d'une réelle politique de prévention, 73 % des 85 ans et plus sont autonomes et se disent en bonne santé. 9 %, seulement, des plus de 60 ans bénéficient de l'Allocation personnalisée d'autonomie (Apa) en raison d'une perte d'autonomie totale ou partielle.

L'espérance de vie en bonne santé augmente plus vite que l'espérance de vie. Ainsi, un an d'espérance de vie gagné, c'est un an et quatre mois de vie en bonne santé supplémentaires.

Les périodes de perte d'autonomie, quand elles existent, sont de plus en plus tardives et plus courtes.

Il faut promouvoir une réponse adaptée aux besoins des personnes âgées en perte d'autonomie.

Il faut également imposer des choix conduisant à une amélioration de la santé à tout âge, permettant de prévenir la perte d'autonomie : politique de santé, conditions de vie au travail, environnement, habitat...

# INFO ? OU INTOX ?

## 5 questions « piège », pour chasser les idées reçues

### Les hausses de cotisations sociales incitent les entreprises à délocaliser

Les allègements de cotisations sociales accordés aux entreprises atteignent plus de 30 milliards d'euros par an. Pourtant celles-ci continuent à délocaliser leur production.

En effet les cotisations ne représentent en moyenne qu'un tiers de la masse salariale.

Or, en délocalisant, les entreprises ne recherchent pas une économie sur les cotisations, mais veulent diviser leur masse salariale par trois, quatre, voire plus.

### Reculer l'âge de la retraite permettra d'améliorer la situation de l'emploi

Quand ils liquident leur retraite, deux salariés sur trois ont définitivement cessé toute activité professionnelle depuis trois ans en moyenne.

Pour les uns, le recul de l'âge d'ouverture du droit à retraite prolongera donc un chômage de fin de carrière peu, ou plus, indemnisé. Pour les autres, les plus jeunes, il retardera leur accès à l'emploi.

### Il faut reculer l'âge de la retraite parce que l'espérance de vie s'accroît de trois mois par an

C'est l'espérance de vie à la naissance qui s'accroît de trois mois par an !

Or, pour définir le besoin de financement des régimes de retraite, il faut prendre en compte les gains existants à 60 ans...qui ne sont plus que de 1,6 à 1,7 mois par an.

### En France, le coût du travail est plus élevé qu'ailleurs

Pour apprécier le coût du travail, il faut tenir compte de la productivité du travail (la quantité de biens, services, etc., produits en un temps donné).

En Europe, et en tenant compte de cet indice, le coût du travail est moins élevé en France qu'en Allemagne, au Danemark, en Italie, aux Pays-Bas, etc.

### Cotiser en répartition coûte trop cher, mais on peut épargner

Selon l'Observatoire de l'épargne européenne, pour espérer compenser une baisse de vingt points du niveau des retraites, il faudrait épargner chaque année deux mois de salaire pendant trente ans, ce qui représente une baisse de 16 % du pouvoir d'achat annuel !

Dans notre système par répartition, il suffirait de relever de 0,38 % par an pendant quarante ans les cotisations (parts salariales et patronales confondues) pour parvenir au même résultat.

## La place et la reconnaissance des aidants familiaux !

Alors que les candidats à la présidentielle sont inaudibles sur le sujet, en France 8,3 millions de personnes aident un proche dépendant de façon régulière et non professionnelle (les femmes représentent près de 60 % des aidants) et presque la moitié (4 millions) occupent parallèlement un emploi.

Ce que le gouvernement, relayé par les fédérations Agirc et Arrco dans le Mémento de l'administrateur, présente comme une avancée sociale majeure est loin des besoins grandissants pour les personnes (membre de la famille, conjoint, ami...) qui soutiennent et accompagnent au quotidien un proche en perte d'autonomie pour une durée de trois heures par jour en moyenne.

La seule avancée proposée est la possibilité de prendre, pour les aidants, un congé sans solde renouvelable une fois !

Loin de répondre à ce qui est reconnu unanimement, ce dévouement n'est pas sans répercussion sur leur vie privée, bien sûr, mais aussi sur leur vie professionnelle, 79 %

avouent avoir des difficultés à lier les deux, de ce fait 48 % des aidants finissent par être atteints d'une maladie chronique.

Pour les aidants en activité, malgré les difficultés qu'ils rencontrent, ils ne peuvent majoritairement se priver de leur activité professionnelle. Ils sont très réticents à informer leurs collègues et leurs employeurs, de peur de retombées négatives sur leur emploi et leur avancement professionnel.

Afin de concilier vie professionnelle et accompagnement de la personne malade, l'aménagement du temps de travail avec des horaires personnalisés et flexibles, et, selon les besoins, l'utilisation de congés spécifiques rémunérés, la prise en compte de l'accompagnement d'un proche malade dans le calcul de la retraite, seraient là un véritable progrès social. Le s aidants expriment également une forte demande d'information et de formation.

La CGT, avec les camarades de Rhône Alpes qui ont beaucoup travaillé sur le sujet, exige une véritable prise en compte qui permette, notamment, des économies pour la Sécurité sociale, par le maintien à domicile des personnes âgées sans sans que cela soit au détriment de la santé de ceux qui leur viennent en aide. » Patrick VARIN

# La Grèce à la loupe

L'Institut des petites entreprises de la Confédération générale des professionnels, artisans et commerçants a réalisé une étude sur les revenus des ménages grecs en 2016. Globalement, elle note une tendance profondément négative de la paupérisation malgré les tentatives de restructuration dans un environnement de profondes incertitudes et de risques externes rencontrés par l'économie grecque. Elle constate une spirale significative entre le désendettement, la consommation et l'investissement, ce qui entraîne une baisse du bien-être social et la possibilité limitée de dépasser le piège de la stagnation. Elle précise que, si elle avait pris comme référence le seuil de pauvreté de 2010, alors plus de la moitié des ménages seraient considérés comme pauvres ! Quelques éléments de l'étude : 75,3 % des ménages ont montré une réduction significative du chiffre d'affaires en 2016 ; 1 ménage sur 3 déclare vivre avec un revenu familial annuel de moins de 10000 € ; 7 ménages sur 10 ont vu leurs revenus subir de nouvelles baisses en 2016 avec le troisième mémorandum qui le plonge dans des dettes, avec une fiscalité supérieure et une incapacité économique à faire face. En outre, en raison de la crise et d'autres facteurs, la société grecque fait face à un problème structurel concernant la démographie et la viabilité de la protection sociale. Selon les données de l'enquête, plus de 450000 citoyens grecs ont émigré à l'étranger pour trouver du travail, tandis que 2 jeunes sur 3 (18-35 ans) envisagent d'émigrer si on leur donne une opportunité de pouvoir travailler. 16 % des ménages ont déclaré que leurs revenus ne suffisent pas à couvrir même leurs besoins de base, une conclusion compatible avec le taux de pauvreté extrême atteint dans le pays (calculé à 40 % du revenu intermédiaire, Elstat\*). Selon les données officielles de l'enquête Eurostat\*\* sur le revenu et les conditions de vie, le seuil de pauvreté relative est passé de 7178 € en 2010 à 4512 € en 2015, une indication de l'effondrement des revenus moyens. Près des deux tiers des ménages (65,3 %) sont contraints de faire des coupes pour assurer la subsistance nécessaire. Sur l'avenir, les attentes des ménages pour la nouvelle année restent extrêmement négatives : 73,5 % prévoient une aggravation de la situation économique ; seulement 5,1 % prévoient une amélioration des possibilités financières.

Sur le chômage : 32,6 % des ménages sont touchés, soit près de 1,1 million. Au moins une personne de la famille est au chômage. Le chômage de longue durée représente 73,3 % du nombre total des chômeurs. Sur le total des membres du ménage sans emploi, seulement 9,5 % reçoivent des prestations de chômage. L'insécurité économique fonctionne non seulement pour les sans-emploi mais aussi pour les travailleurs. Plus de 1 ménage sur 5 (22,4 %) a un membre de la famille qui travaille en dessous du salaire minimum officiel de 586 € (490 € salaire net). Le phéno-



mène de la migration économique a pris des dimensions énormes : 9,7 % des ménages comptent au moins un membre qui a émigré à l'étranger pour trouver du travail (ce qui correspond à plus de 400000 familles). Ce nombre correspond aux données officielles des autorités statistiques, qui ont évalué la migration à plus de 500000 citoyens grecs depuis le début de la crise (427000 entre 2008 et 2013). Encore plus alarmante est la perspective d'une poursuite du phénomène, avec 42 % des ménages qui envisagent sérieusement de migrer à l'étranger s'il y a de bonnes conditions pour trouver un emploi. Pour les 18-35 ans, la proportion monte à 67,7 %. Les ménages qui déclarent un revenu d'une entreprise comme principale source de revenus restent faibles : 9 % (12,6 % en 2012).

Obligations financières : 21,3 % des ménages ont des dettes en souffrance envers l'administration fiscale, alors que 58,2 % des débiteurs ont été soumis à une certaine réglementation, preuve de leur incapacité à répondre à la charge fiscale énorme. Dans l'ensemble, depuis le début de la crise, plus de 160000 ménages ont subi une saisie sur leurs avoirs. 27,3 % des ménages (environ 430000) ayant des obligations de la dette ont des arriérés envers les banques. Pour la plupart, c'est un problème aigu pour les ménages les plus pauvres et ceux composés d'une seule personne (plus de 40 %). 34 % des ménages estiment qu'ils seront incapables d'honorer leurs passifs d'impôts l'année suivante, et en particulier, pour 15,1 % d'entre eux, ils sont incapables de payer les taxes sur la propriété (Enfia). Notamment, 24,7 % des propriétaires sont doublement redevables de leurs biens : pour le paiement de l'Enfia et les versements du prêt hypothécaire. 34,5 % pensent qu'ils ne seront pas en mesure de respecter les obligations de la dette l'année prochaine. 1 ménage sur 4 vivant dans une maison privée a une hypothèque, alors que 31,5 % de ces débiteurs ont des arriérés.

Vie : Consommation : Suite à la tendance à la baisse de la demande intérieure, la quasi-totalité des biens et services ont marqué un solde négatif. Sur les tendances de consommation, une grande partie de la population a réduit les frais de chaussures (53 %), de sorties (48,2 %) et des denrées alimentaires (40,2 %). En revanche, le nombre de ménages qui ont recours au privé pour couvrir les factures du quotidien, de la santé, des soins pharmaceutiques (troisième année successive) et d'éducation a augmenté. Cela car, apparemment, il y a un accroissement de la participation privée et une réduction des dépenses publiques, en particulier dans la santé. La tendance à l'élargissement au privé des dépenses pour assurer des biens ➤

sociaux (santé, éducation, factures de services publics) est un facteur limitant le maintien de la cohésion économique et sociale. Plus de la moitié des ménages dit ne plus consulter ni recevoir de traitements médicaux en raison de la faiblesse économique. Plus de 1 ménage sur 3 a retardé la réparation d'un appareil électroménager, tandis que 35 % ont différé une réparation de leur voiture. L'adaptation des ménages grecs aux technologies numériques pour gérer leurs achats est remarquable : environ la moitié utilisent leur CB et le paiement en ligne pour l'achat de biens et le paiement de leurs factures, mais il existe encore 46 % qui préfèrent payer en argent comptant seulement.

### Manifestation des hospitaliers chez le Premier ministre

La Fédération panhellénique des travailleurs dans les hôpitaux publics (Poedin) a tenu à fêter à sa manière les deux ans de gouvernement de Syriza en organisant un rassemblement de protestation devant les bureaux du Premier ministre. Elle dénonce la coalition Syriza-Anel (parti des Grecs indépendants) pour « fausses promesses sur le financement et la dotation en personnel du NHS\*\*\* ». Cependant, Alexis Tsipras n'exclut pas d'obtenir des soutiens. Le Poedin se plaint de la situation dans le système de santé publique, quelle qualifie d'« anéantie », en notant que, selon les données de l'OCDE, en Grèce le coût de la santé publique est à 5 % du PIB, alors qu'en Grande-Bretagne il est à 7,7 %, à 8,6 % en France et 9,4 % en Allemagne. Il dénonce : « En 2017, les dépenses de santé publique ont diminué de 200 millions d'euros – la subvention pour les hôpitaux restant au niveau de 2016 (1,56 milliard) –, et a diminué à partir de 2015 de 350 millions d'euros, tandis que les déficits des hôpitaux se montent à 1,8 milliard d'euros. »

Enfin, il précise qu'il y a « zéro embauche de personnel permanent, des grands besoins en équipements chirurgicaux, en fournitures, médicaments et absence d'entretien de l'équipement médical ».

### Agriculteurs en lutte

Une crise au moins aussi forte que les plus grandes crises économiques du

XX<sup>e</sup> siècle, une crise exceptionnelle au regard de l'histoire.

La multiplication des crises sur le vieux continent n'a pas réellement permis de prendre la mesure de la profondeur de la crise grecque. Un certain nombre d'études économiques ont néanmoins montré que la crise traversée actuellement par la Grèce est d'une gravité équivalente par exemple à la crise de 1929 aux États-Unis, avec une chute du PIB de 42 % entre 2008 et 2015 (29 % aux États-Unis,) mais aussi d'une durée impressionnante puisque l'on estime qu'il faudra plus d'une douzaine d'années avant que la Grèce ne puisse retrouver le niveau de sa richesse de 2008. Dans l'état actuel des prévisions du FMI, la Grèce ne retrouverait pas le niveau de son PIB de 2008 à l'horizon 2020. Au total, la crise grecque pourrait être *la cinquième plus forte chute de la production qu'un pays ait connue dans le monde depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*. L'équivalent de l'effondrement économique de la Grèce serait celui de la Russie après la fin de l'URSS, avec un recul de 42 % du PIB au plus fort de la crise et le niveau de richesse de 1990 atteint seulement en 2007, soit dix-sept ans plus tard.

### Négociations entre la Grèce et ses créanciers

Plusieurs journaux grecques (*Avghi*<sup>(1)</sup> *Kathimerini*<sup>(2)</sup>, *le Journal des rédacteurs*, *To Ethnos*<sup>(3)</sup>) saluent la décision du Mécanisme européen de stabilité (MES) de donner son feu vert aux mesures de court terme sur l'allègement de la dette grecque, décidée le 5 décembre dernier mais suspendue quelques jours plus tard après la décision d'Athènes d'accorder une prime de Noël aux retraités grecs et de conserver une TVA réduite pour certaines îles. « Les mesures approuvées par les instances dirigeantes du MES et du FESF (Fonds européen de stabilité financière) marquent une étape importante vers la soutenabilité de la dette grecque », a déclaré le président du MES, M. Regling. « *Nous estimons que ces mesures, une fois entièrement mises en œuvre, permettront de réduire le ratio grec de dette sur PIB d'environ 20 % jusqu'en 2060. Nous nous attendons à ce que les besoins nets en financement de la*

*Grèce diminuent de presque 5 % sur la même période* », a-t-il ajouté.

De plus, des sources à Bruxelles ont annoncé, lundi à l'agence de presse Athènes-Macédoine (ANA), que la lettre envoyée par le ministre grec des Finances, Euclid Tsakalotos, est « un bon point de départ pour un accord entre les quatre institutions ».

Le gouvernement grec accepterait une prolongation du mécanisme automatique de contingence pour une année de plus s'il y avait accord sur toutes les autres questions et afin d'atténuer les doutes.

Ils ont noté que des négociations supplémentaires seraient nécessaires pour parvenir à un accord définitif. Les sources ont indiqué que les résultats d'une réunion entre la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, et le ministre des Finances Wolfgang Schäuble à Davos ont confirmé la nécessité de la participation du FMI au programme grec. ■

\*Office hellénique de la statistique.

\*\*Eurostat est une direction générale de la Commission européenne chargée de l'information statistique à l'échelle communautaire. Elle a pour rôle de produire les statistiques officielles de l'Union européenne, principalement en collectant, harmonisant et agrégeant les données publiées par les instituts nationaux de statistiques des pays membres de l'Union européenne, des pays candidats à l'adhésion et des pays de l'Association européenne de libre-échange.

\*\*\* Système national de santé : Le NHS grec (ESY) est gratuit et couvre tous les Grecs

(1) *Avghi* est publié à Athènes. Signifiant « l'Aube » en grec, il est surnommé le « quotidien du matin de la gauche ». *Avghi* est proche de Synaspismós, la coalition de la gauche, des mouvements et de l'écologie, membre de Syriza depuis 2004.

(2) *I Kathimerini* ; fondé en 1919, est considéré comme l'un des journaux les plus sérieux du pays.

(3) *To Ethnos* « La Nation » voit le jour au début des années 1980, à l'époque où le parti socialiste (Pasok) et son dirigeant charismatique Andréas Papandréou prennent les rênes du pouvoir. Ses informations et reportages exclusifs le propulsent au premier rang des quotidiens grecs.



# Purée d'nous z'otres !

Par Georges CONGI

**R**appelons-nous, au début des voitures Diesel le gasoil coûtait le tiers du prix de l'essence. La raison ? Il y a peu de raffinage du pétrole contrairement à l'essence.

Le parc automobile Diesel prit un tel essor que nos gouvernants s'aperçurent que les carburants rapportaient de moins en moins d'argent dans les caisses de l'État. Ils trouvèrent une solution en nivelant les prix par le haut, le gasoil, que l'on ne raffine toujours pas, est aujourd'hui au prix du « super ».

Le même procédé a été mis en place pour diminuer nos pensions. Au lieu d'augmenter les salaires, on diminue les pensions avec des indices bidon. L'indice est calculé sur une moyenne de 200 prix, ce qui donne des indices de 0,1 % à 0,2 %.

Je n'ai jamais acheté de balles de tennis, encore moins de tennis de table, mais je m'alimente tous les jours, et, là, l'augmentation des denrées alimentaires s'envole. D'après l'Insee, notre pension a perdu, en vingt ans, le quart de sa valeur, soit 24 %. Pour en avoir le cœur net j'ai repris les barèmes d'imposition :

- En 1996, un couple de retraités qui déclarait 151500 francs (22750 euros) de revenus devait payer 6000 francs (910 euros) d'impôt ;

- Vingt ans plus tard, le même couple déclare 28300 euros, soit une augmentation de sa pension de 5550 euros, il n'est plus imposable !

Cette augmentation représente, en moyenne, la somme de 227,50 euros par an (1 % d'augmentation), soit 19 euros par mois.

Lorsque nous en parlons avec des plus jeunes, ils n'hésitent pas à nous

dire « les anciens, vous vous plaignez toujours, vous gagnez plus que nous sans rien faire ». En clair, nous sommes des privilégiés, des profiteurs, nous ne pensons qu'à voyager. Alors, quitte à être des mauvais coucheurs, remettons les pendules à l'heure : notre retraite, nous y tenons, nous l'avons gagnée et payée...

Faut-il rappeler que, durant toute notre vie de labeur, nous avons cotisé à des taux élevés. Faut-il rappeler que nos pensions ne sont, en réalité, qu'un salaire différé, comme tout salaire acquis en échange d'un travail. Enfin, ces milliards de francs de cotisation ne sont pas restés inemployés : ils ont été utilisés dans l'activité économique.

Ce n'est donc pas du chômage, mais bien de l'emploi que nous avons fabriqué avec nos cotisations et avec nos retraites qui nous permettent d'être encore, même si c'est à un niveau de moins en moins élevé, des consommateurs.

Si le niveau de l'emploi, si le niveau des salaires, ne sont pas, en France, ce qu'ils devraient être, ce n'est pas parce que les retraités pompent l'économie. Ce pourrait même être parce que leurs retraites, amoindries régulièrement depuis plus de vingt ans, ne leur permettent plus autant d'animer la consommation.

Comment faire pour donner du travail aux jeunes et faire en sorte qu'ils ne soient plus les assistés de leurs parents, voire de leurs grands-parents ? La grève générale...

Que ce soit clair : nos retraites,

nous les avons payées, on ne nous les volera pas.

Nous sommes en période électorale, nous avons eu la primaire de la droite, puis celle de la gauche, au total 14 prétendants aspirant à être Président de la République. Chacun a présenté son projet pour gouverner la France s'il était élu. Je suis à jeun d'avoir entendu les mots retraite et retraité. Cela prouve bien que pour ces gens-là nous n'existons plus.

Pourtant, depuis 1945, nous nous sommes donnés corps et âme pour faire de la France un pays respecté dans le monde entier.

Notre système social était unique dans le monde. Car à cette époque-là nous n'avions pas besoin de mutuelles, la Sécurité sociale suffisait. Il faut dire que les syndicats siégeaient dans les conseils d'administration et que l'argent allait là où il devait aller, et ne servait pas à boucher des trous.

Pourtant, l'argent ne manque pas. Il est détenu par une poignée d'exploiteurs qui n'hésitent pas à remettre en cause, l'un après l'autre, les acquis sociaux que nous avons conquis durant un demi-siècle.

Je me suis repassé la cassette du congrès de l'Ufr à Blainville, tout ce qui s'y est dit est valable aujourd'hui, en dix ans rien ne s'est amélioré, au contraire, nous avons plus de pauvres, de chômeurs, de sans-abri, de travailleurs qui ne peuvent pas se payer un logement, de personnes sous le seuil de pauvreté.

Alors, camarades, préparons-nous à manifester massivement avec la Cgt et bon vote à tous ! ■ G.C.





notamment le ciment. Ce passage se ferme sous n'importe quel prétexte, par décision israélienne, sans prendre en considération les besoins énormes de la population civile.

Gaza n'a droit qu'à 120 produits au lieu de 950 avant le blocus, quelques produits et médicaments n'entrent pas, ce qui a aggravé la situation sanitaire. Selon les estimations des organisations internationales, la bande de Gaza a besoin de plus de 1300 camions par jour pour répondre aux besoins énormes d'une population en augmentation permanente.

Cette fermeture a empêché la libre circulation des importations et des exportations des biens et produits de Gaza, en particulier les matières premières et les produits semi-finis ; d'où un effacement progressif du potentiel industriel de la région.

Le gouvernement israélien refuse l'ouverture des passages d'une façon régulière et maintient son blocus sur Gaza. Les organisations internationales n'arrivent pas à faire pression sur ce gouvernement, et les Palestiniens de Gaza demeurent dans cette attente éternelle.

Les projets de reconstruction public ou privé sont au point mort. Imaginez ! Aucune maison n'a été reconstruite, un an et demi après la fin de la dernière attaque massive contre Gaza, durant l'été 2014. Le Comité national de la reconstruction de Gaza a déclaré que seulement des réparations aux maisons partiellement détruites par les bombardements israéliens ont pu être réalisées.

Seulement 45 % des fonds promis lors de la conférence sur la reconstruction de la bande de Gaza, les 11 et 12 octobre 2014, au Caire (5,6 milliards dollars avaient été promis) ont été versés, soit directement à l'Autorité palestinienne, qui se heurte à d'énormes difficultés pour mener des projets de reconstruction dans la bande de Gaza – et qui réellement n'y exerce aucun pouvoir, à cause des mesures israéliennes d'une part et des divergences politiques entre les différents partis palestiniens d'autre part –, soit aux organisations internationales,

*Depuis plus de dix ans, et à la fin de chaque année, les habitants de la bande de Gaza font le bilan du blocus israélien, de la poursuite des attaques sur leur prison à ciel ouvert et de l'isolement de cette région oubliée.*

Depuis le retrait israélien de la bande de Gaza et l'évacuation des colonies israéliennes en 2005, et depuis le début du blocus israélien imposé contre cette région isolée en 2006, la bande de Gaza vit une situation désastreuse à tous les niveaux, une situation qui rend la vie de deux millions d'habitants de plus en plus intolérable.

En dix ans, la population civile a subi trois offensives militaires israéliennes majeures qui ont fait des milliers de morts et des milliers de blessés, sans oublier la destruction massive de toute une région.

Dix années se sont écoulées, et les Palestiniens de Gaza vivent toujours en état de guerre ; la souffrance, c'est tous les jours, les massacres et les crimes commis par l'armée d'occupation, contre les gens, contre les maisons et les écoles, contre les usines et les routes...

En 2016, Gaza a continué d'endurer

cette routine macabre, abandonnée par une communauté internationale complice.

L'année 2016, pour les habitants de la bande de Gaza, a été marquée par...

Le maintien du blocus israélien imposé de façon illégale par les forces de l'occupation depuis plus de dix ans, et la fermeture permanente des passages qui relient la bande de Gaza à l'extérieur.

Concernant les passages commerciaux : actuellement, par jour, 270 à 320 camions entrent à Gaza via le seul passage commercial ouvert cinq jours par semaine, ce passage se situe au sud de la bande de Gaza, mais la moitié de ces camions sont ceux des organisations internationales et desservent leurs projets de reconstruction d'écoles et de stations d'eau. Parmi ces camions, 5 ou 6 seulement contiennent des matériaux de construction,

## L'aspect le plus grave de ce marasme inextricable, c'est l'absence de perspectives pour tous ces gens qui constatent que les choses n'avancent pas, ne bougent pas, qui survivent dans l'injustice, l'incompréhension, l'amertume, la rancœur.

dont la priorité est de distribuer des aides alimentaires aux sans-abri et non de commencer la reconstruction des habitations détruites.

Le plan Siry – du nom du responsable des Nations-Unies –, qui prévoit l'entrée quotidienne d'un nombre limité de camions de ciment à Gaza sous contrôle israélien, a donné une légitimité internationale au blocus et a permis à Israël d'enregistrer des profits supplémentaires ; c'est un gain politique pour Israël, alors que, en revanche, le plan, en pratique, n'est pas appliqué, grevé par les autorités israéliennes qui, sous n'importe quel prétexte, se désengagent de leur engagement.

Gaza est passé, suite à cette situation surréaliste, d'une économie de subsistance devenue familiale depuis longtemps déjà, à une économie désormais dépendante d'Israël et des organisations internationales.

La poursuite des incursions, bombardements, malgré une trêve respectée par les factions armées de Gaza, jamais par l'armée d'occupation israélienne...

On compte plus de 200 violations israéliennes en 2016 !

50 bombardements, 60 incursions dans différentes zones frontalières au sud et au nord de la bande de Gaza, 90 attaques contre les pêcheurs et leurs bateaux de pêche ; cette année, 32 Palestiniens ont trouvé la mort à Gaza suite à ces attaques et bombardements.

Le maintien de la division inter-palestinienne : malgré la création d'un gouvernement d'union nationale dans les territoires palestiniens, l'hostilité reste vive entre le Hamas et la Fatah, facteur aggravant de la souffrance des Gazaouis. Actuellement, il y a donc deux gouvernements palestiniens, un à Gaza et un en Cisjordanie ; leurs divergences et leurs décisions contradictoires nuisent au quotidien des habitants de Gaza.

Ainsi, l'Autorité palestinienne (basée en Cisjordanie) verse leur salaire aux 70000 fonctionnaires de Gaza via

les banques ; mais elle ne contrôle pas les administrations de cette région dominée jusqu'à maintenant par le Hamas.

La dégradation de la situation économique : le taux de chômage dépasse les 65 % de la population civile ; mais le phénomène le plus dangereux est la hausse du chômage chez les jeunes de moins de 30 ans, qui a atteint 80 % en 2016 ; plus de 50000 personnes se sont ainsi ajoutées au nombre des sans-emploi.

La pauvreté : 70 % de la population de Gaza vit en dessous de seuil de pauvreté.

L'augmentation du nombre de personnes qui dépendent des organisations humanitaires : 75 % des Gazaouis vivent de l'aide alimentaire. Selon les sources du bureau des Nations-Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), dans la bande de Gaza, plus de 990000 personnes ont bénéficié du programme de l'aide alimentaire géré par le bureau en 2016 ; ce programme a élargi ses services pour assister les citoyens et non plus seulement les réfugiés.

Pour beaucoup d'économistes, l'année 2016 est considérée comme la plus catastrophique pour l'économie palestinienne depuis 20 ans.

Le soulèvement populaire en Cisjordanie commencé en octobre 2015 : il a détourné les yeux de la problématique de Gaza, qui intéresse moins l'Autorité palestinienne et le monde. Préoccupées par ce soulèvement populaire, qui entre dans sa deuxième année, les autres institutions palestiniennes oublient les Gazaouis.

La fermeture des passages qui relient la bande de Gaza à l'extérieur, notamment le passage de Rafah, au sud de la bande de Gaza, et le passage d'Iretz, au nord de la bande de Gaza, a entravé plus encore le déplacement des Palestiniens de Gaza. Le passage de Rafah, contrôlé par la dictature égyptienne, n'a été ouvert que 90 jours en 2016, tandis

que le passage d'Iretz, contrôlé par l'armée israélienne n'est autorisé qu'à 7 % de la population gazaouite, principalement les malades, quelques hommes d'affaires et des cas humanitaires.

Aucune solution n'a été proposée, aucun plan de sortie de crise n'existe pour la bande de Gaza : que ce soit les deux gouvernements palestiniens, les organisations internationales ou les pays voisins ou l'ONU, il semble que la crise peut durer à tout jamais. Les problèmes d'eau, d'électricité, d'infrastructure, de chômage, de pauvreté, de précarité et de reconstruction... pour toujours.

La seule centrale électrique, qui avait été bombardée lors de la dernière agression, fonctionne désormais à 30 % de sa capacité ; depuis lors, chaque foyer à Gaza reçoit 8 heures de courant électrique par jour, rien n'a changé...

Concernant l'eau : les dommages causés aux canalisations d'eau et d'assainissement ont été immenses. En décembre 2016, plus de la moitié des Gazaouis n'a plus aucun accès à l'eau.

La situation et les événements dans la région et dans des pays arabes, en particulier en Syrie et au Yémen : ils monopolisent l'attention des dirigeants arabes et internationaux ; la cause palestinienne est passée au deuxième plan. Or, les crises se multiplient et s'intensifient, dans une région arabe de plus en plus instable ; 2017 ne ramènera pas Gaza sur le devant de l'actualité.

L'aspect le plus grave de ce marasme inextricable, c'est l'absence de perspectives pour tous ces gens qui constatent que les choses n'avancent pas, ne bougent pas, qui survivent dans l'injustice, l'incompréhension, l'amertume, la rancœur : c'est un traumatisme social de plus en plus sensible, un sentiment horrible, qui va influencer l'avenir de la génération née dans ce chaos et qui commence à perdre espoir en un avenir immédiat meilleur et à chercher d'autres voies à suivre... ■ Z.M.

\* Ziad MEDOUK : directeur du département de langue française à l'université Al-Aqsa de Gaza.

Source : <http://lecourrierdumaghrebtedelorient.info/palestinian-territories/palestine-gaza-piqueure-de-rappel/>



# 150<sup>e</sup> anniversaire du Livre de Rennes : la mémoire pour le parti pris de l'avenir

**L**e samedi 5 novembre 2016, au siège de l'Union départementale Cgt d'Ille-et-Vilaine, syndiqués actifs et retraités du livre et de la presse de Rennes et sa périphérie étaient invités à participer à fêter un siècle et demi de la création du Syndicat du livre de Rennes. Ce début de soirée était avant tout convivial et à la fois commémoratif. Elle a permis à partir du travail de Fred Broche de saluer la mémoire de ces camarades face à l'adversité patronale de mesurer la pugnacité du combat syndical de nos aînés. Combat syndical qui pour certaines périodes a été difficile pour les ouvriers du Livre où ils ont su dépasser leurs divisions pour s'unir et engager le combat de classe.

Après avoir cité les invités\* présents et excusés\*\*, en préambule de cette initiative commune actifs et retraités, nous avons mis en avant la symbolique de cette commémoration, non seulement sur notre mémoire commune, mais aussi de tisser les liens encore plus étroits ce qui nous a permis d'organiser ce moment d'histoire festif où actifs et retraités ont communément avec leur volonté réciproque engagé leur capacité d'agir ensemble.

Dans la continuité, la parole a été confiée à notre camarade Fred Berroche, initiateur de cette commémoration, il nous a fait partager son travail de recherche rigoureux et évoqué au travers de la brochure dont il est l'auteur « *Jalon d'une*

*histoire : les ouvriers du livre de Rennes* », remis à chaque présent, le parcours de notre organisation syndicale naissante.

Après une courte pause, chacune et chacun a pu apprécier, au travers des militants du Livre et de la presse des plus connus aux plus humbles, une exposition mémorielle dédiée à l'avenir de notre syndicalisme. Exposition intitulée « 150<sup>e</sup> anniversaire du Syndicat du Livre de Rennes, composée de 14 panneaux égrenant l'évolution de notre organisation syndicale et ses luttes : « Du manuscrit à l'imprimerie », en passant par « La Commune de Paris proclamée », « Naissance du syndicat du Livre de Rennes », « Les imprimeurs de l'ombre », « Les événements de 36 et de 68 », « Le droit des femmes », « La création de la Fédération des travailleurs du Livre- Filpac », « Le parti pris de l'avenir », entre autres, pour ne pas tous les énumérer.

Ensuite, nous avons présenté à la soixantaine de participants, actifs et retraités, une personne citée dans l'exposition du 150<sup>e</sup> anniversaire. À l'initiative de notre camarade Michel Bougier, M. Georges Courcier, typographe à *Ovest France*, nous a relaté son passé de résistant pendant la Seconde Guerre mondiale : réfractaire au STO, impression de faux papiers, organisation de parachutage d'armes pour s'engager, ainsi que ses compagnons, dans les troupes de la 2<sup>e</sup> DB du maréchal Leclerc.

Son entrée en résistance lui paraissait à l'époque tout à fait naturelle et normale. Ce qui n'était pas le cas de tout le monde !

Après ce témoignage que notre assemblée a su apprécier, nous avons honoré comme convenu nos camarades (en présence de leurs épouses), qui, par leur engagement, leur militantisme, leurs convictions, leurs actions de tous les jours comme actifs et dans la continuité comme retraités, ont contribué à défendre les plus humbles.

Anita LEFAIX - Jacques LEBLANC - Frédéric BERROCHE - Maurice CULLERON - Jean ORY -

Remise de médailles, bouquet de fleurs, étaient au rendez-vous ainsi que le livre sur les « 100 ans avec les salariés », recueil des témoignages des militants du département d'Ille-et-Vilaine.

Pour l'Institut d'histoire sociale d'Ille-et-Vilaine, Jacky Colin, animateur départemental et régional, est revenu sur l'importance de cultiver notre histoire, « notre propriété qui nous est commune ». Nous devons prendre conscience de cette impérative nécessité, certes pour ne pas oublier, mais aussi pour témoigner de notre syndicalisme Cgt auprès des militants, des syndiqués, des salariés d'aujourd'hui et de demain. Nous avons encore des efforts à faire, même si cette question fait son chemin. Après avoir remercié Fred de son

# Fraternité

travail qui est à la base de ce temps de rencontre, chacune et chacun a pris le verre en main pour l'incontournable **À là !**

Pendant cet apéritif dînatoire, temps de convivialité qui nous est si chère, chacun a pu mesurer, liant l'utile à l'agréable, ce temps d'échanges, ce passé révélé au fond de nous-mêmes qui nous réunit, nous renforce, cultive notre camaraderie, nos certitudes, nos convictions, nos actions dans l'action.■

Jean Jousseau (Secrétaire section retraités Filpac de Rennes

## \* Invités présents

**Marc JARNOUX** - Secrétaire général Syndicat Cgt Ouest Média

**Romain Orhant** - Secrétaire général du Syndicat Cgt Oberthur

**Jean Michel Quifen** - Syndicat du Livre de Rennes

**Yvon Le Guiel** - Syndicat Cgt Billon Saint Malo (retraité)

**Nicolas Sauvé** - Secrétaire Filpac Cgt

**Loïc Morel** - Secrétaire général Cgt Ille-et-Vilaine

**Florence Prigent** - Secrétaire Cgt Ille-et-Vilaine

## \*\*Excusés :

Union fédérale des retraités Filpac Cgt

**Valérie Kerauffret** - Secrétaire Union locale de Rennes

**Daniel Lellouche** - Syndicat du Livre de Nantes

Un des 14 panneaux de l'exposition « 150<sup>e</sup> anniversaire du Livre de Rennes » exposé à la Confédération dans le cadre des 30 ans de la Filpac-Cgt



On en parle peu de ce troisième élément fondateur de notre devise républicaine : *Liberté, Égalité* sont des valeurs traduites quotidiennement en slogans politiques et syndicaux. Alors, si on parlait de la fraternité ?

Cette fraternité qui se vit au jour le jour au sein des entreprises, mais aussi dans les appartenances syndicales..., qui se dit avec pudeur et dont le plus beau titre pour nous est : « camarade » !

Il y a bien des écorchures à la fraternité que nous nous devons. Nous, les « vieux », en savons quelque chose : sitôt partis, sitôt oubliés par ceux-là mêmes que nous avons formés et à qui nous avons mis le pied à l'étrier. La vie va si vite ! Et l'actualité est si lourde ! Il y a les malades : on y pense les premiers jours et puis on oublie (ce n'est pas un jugement, simplement un constat)...

Mais il y a aussi tant de fraternité dans les luttes, cette fraternité qui porte le si beau nom de solidarité.

Enfin, comment ne pas mentionner tous les petits gestes sans histoire et sans paroles qui sont à la fois le résultat et le ciment de nos vies ouvrières et militantes, qui nous font nous reconnaître et nous sentir frères.

Laissez-moi vous en raconter un : nous étions ce dimanche-là, mon épouse et moi, au bord du lac Bleu, par un beau soleil d'automne. De la guinguette voisine, nous arrivaient des chants : *Bon anniversaire [...]*. « Tiens, ils célèbrent un anniversaire... », me dit mon épouse, lorsque l'on vit venir vers nous une dame : « Vous êtes bien M. et Mme L ? On célèbre les quarante-vingts ans de mon mari, vous êtes invités. »

Et nous voilà, au milieu des enfants et petits-enfants, de toute la famille, à la grande joie du camarade octogénaire, qui nous dit : « Je suis heureux que vous soyez là. Vous représentez quarante ans de ma vie

ouvrière et tous les copains et copines du syndicat. »

Quarante ans effectivement, de boîte en boîte, en tant que massicotier, militant de base sans autre titre et fonction que « syndiqué » ! sans autre exploit que la fidélité..., comme tous ceux-là qui font « le syndicat », petites choses et grands effets ! Humbles parmi les humbles, mais irremplaçables ! Acteurs au quotidien de tant de gestes simples qui, en s'accumulant, forment une montagne !

Et, parce que l'on a tendance à ne parler (comme les « trains qui n'arrivent pas à l'heure ») que des gros problèmes qui, hélas, ne manquent pas dans nos vies de travailleurs, j'ai voulu rendre hommage, à travers cet événement, à tous nos camarades « héros de l'ombre », « petites mains » de l'action syndicale, qui tissent cette toile qui fait notre force en façonnant au jour le jour cette FRATERNITE tellement intime qu'on la pratique sans s'en apercevoir !

Merci, vieux camarade Gérard, massicotier du Labeur, amoureux de ton métier et si fidèle à ton syndicat ! Tu as voulu, à travers cette invitation surprise, en m'associant à la famille, mettre en valeur en ce jour de fête cet aspect de ta vie qui est inséparable de tout le reste : vie de famille, de labeur, vie d'homme... Ainsi l'ai-je ressenti ! Merci de cette belle leçon, camarade ! Mais, tu sais, je pourrais en citer combien d'autres... Puissent les lecteurs de ces lignes retrouver dans leur mémoire de pareils moments de partage, ou y puiser des envies pour les jours à venir...

À travers toi, avec tes quatre-vingts piges, nous avons fêté ce jour-là la fraternité syndicale tissée jour après jour, dans le partage des joies et des peines, des luttes et des gestes ordinaires, des espoirs et de ce qui nous lie plus que tout : la VIE.

Jean LANDRY

## Section des retraités du Syndicat général du livre de Limoges Filpac-Cgt



L'AG de notre section s'est tenue le 26 janvier 2017 en présence de Jacqueline Kaczynski, représentant l'USR. Il y eut beaucoup d'excusés en raison de maladies.

Une minute de silence a été observée pour honorer la mémoire de nos disparus :

- **Jean Charbonnier**, membre de la commission de contrôle financier ;
- **Marcel Latouille** ;
- **Guy Texier**, membre de notre CE pendant de nombreuses années et aussi ancien directeur de la publication de VN87.

Ces trois camarades totalisaient chacun des décennies de syndicat.

Nous avons joint à cet hommage les disparitions de **Georges Séguy**, oubliée scandaleusement par les médias, et de **Marc Peyrade**, ancien secrétaire général de la Filpac.

Le rapport du secrétaire et les interventions ont porté sur la place de la CGT dans le débat politique en prélude aux élections nationales. La nécessité d'y faire entrer les revendications et propositions de la CGT relayant celles des salariés, comme l'a exprimé Philippe Martinez, a été appuyée. Comme le retrait de la loi travail, les retraités qui ont activement participé aux luttes sont très sensibles aux reculs

démocratiques et sociaux qu'elle représente. Comme la diminution du temps de travail ; comme la sécurité sociale professionnelle, qui se différencie beaucoup du revenu universel, la Sécurité sociale ne peut servir de variable d'ajustement aux impératifs budgétaires ; comme l'augmentation des salaires et des pensions...

La pleine reconnaissance du syndicalisme retraité dans la CGT a été saluée mais il reste à l'élargir. Cela nécessite un important renforcement pour une action d'une autre envergure, notamment quant aux revendications de proximité des retraités là où ils vivent. L'USR a effectué le travail nécessaire et il va être mis en application partout où nos forces le permettent.

Le renforcement est la pierre angulaire de notre utilité et de notre efficacité. Le vieillissement de notre section et l'insuffisance des adhésions doivent nous amener à tout mettre en œuvre pour gagner des syndiqués.

La solidarité actifs-retraités dans les luttes et dans le renforcement doivent faire de la continuité syndicale une démarche évidente et pertinente.

Le À la... a clos cette AG, la plaçant sous le signe de la fraternité et de la confiance en l'avenir et à la force de notre CGT. ■ **André MAUPIN**

"C'est dans le regard des gens de droite qu'on s'aperçoit qu'on est de gauche."  
Guy Bedos

# AG des retraités du Syndicat général du Livre de Nantes

Les retraités du Syndicat général du Livre Cgt de Nantes ont tenu le vendredi 27 janvier 2017 leur assemblée générale qui a réuni une quarantaine de camarades.

**N**ous y avons retracé cette année douloureuse entre les attentats, la trahison de ce gouvernement dit de gauche – qui a pondu cette loi travail la plus libérale depuis bien longtemps qui va faire reculer les salariés des dizaines d’années en arrière si les camarades, avec leurs syndicats, ne se bagarrent pas – et les violentes attaques contre nos syndicalistes (Air France, Goodyear, MOP dans la presse, les fonderies Bouyer à Nantes, etc.). Nous avons évoqué, bien sûr : le blocage des retraites, qui continue, provoquant la perte, depuis quatre ou cinq ans de 5% à 6% de pouvoir d’achat ; les départs à la retraite de plus en plus tardifs, alors que les salariés sont souvent au chômage à cinquante-sept ou cinquante-huit ans, cela implique pour eux une décote importante sur leur futures retraites. Sans parler des programmes des nombreux candidats à l’Élysée.

En 2016, pour ce qui est de notre activité : notre bureau (9 camarades) se réunit tous les mois, quatre camarades de notre bureau participent tous les mois au conseil syndical du Syndicat du Livre de Nantes pour travailler avec nos camarades actifs. Nous faisons également des appels à participation aux diverses manifestations. Nous nous sommes

concertés avec notre camarade Jean Jousseume pour préparer une rencontre à Nantes entre le bureau des retraités de Rennes et celui de Nantes, pour un échange qui pourrait se renouveler de temps en temps.

Pour ce qui est des effectifs. Nous étions 79 en 2011, 76 en 2012, 66 en 2013, 59 en 2015, enfin 54 en 2016. Et 2017 ? Les raisons de cette baisse sont, d’une part, malheureusement des décès, des maladies et, d’autre part, des camarades préretraités qui arrêtent brusquement, à soixante ans, en basculant à la retraite, ou bien d’autres qui connaissent de gros problèmes financiers.

Lors de notre dernier conseil syndical, nous avons insisté auprès de nos camarades actifs pour que, quand des syndiqués quittent l’entreprise, il fassent le nécessaire pour qu’ils rejoignent la section des retraités.

La conclusion de notre AG à été que, actifs comme retraités, nous aurons à nous battre pour conserver nos acquis.

La lutte continue. Vive la Cgt !

**Daniel LELLOUCHE**



**Il ne faut pas désespérer des imbéciles. Avec un peu d’entraînement, on peut arriver à en faire des militaires.**

Pierre Desproges

# Assemblée générale de la section des retraités du livre de Bordeaux

9 février 2017

C'est une quarantaine de camarades qui se sont déplacés pour participer à l'assemblée générale annuelle de leur section présidée cette année par Jean-Louis MENSAN



De gauche à droite : Mario CIONA, François PASQUALINOTTO, Serge AUDONNET, Jean-Louis MENSAN, Jean-Luc VALEGEAS, Philippe CRUCHON

La réunion a débuté par un hommage aux disparus lu par Jean-Luc Valegeas suivi d'une minute de silence. Puis le président a donné la parole à Jean-Luc Valegeas, secrétaire général de la section, qui a présenté le rapport d'activité.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

Mes chers camarades,

Permettez moi de vous souhaiter la bienvenue à cette assemblée générale qui est en premier lieu la vôtre. J'en profite également, bien que le mois de janvier soit terminé, pour vous souhaiter une année 2017 remplie de santé et de bonheur pour vous et ceux qui vous sont chers, mais aussi de succès dans les combats que nous mènerons.

Voilà donc un an (à peu de chose près) que je suis le secrétaire général de la section des retraités du Livre de Bordeaux et que Serge Audonnet en est l'administrateur général. Avant toute chose, je tiens à remercier toute l'équipe qui nous a précédés pour le travail accompli tout au long de ces précédentes années.

Pour ce qui concerne les mauvaises nouvelles, outre les disparitions de nos camarades cités en début de cette assemblée, nous avons eu à déplorer le décès du secrétaire général de notre fédération, Marc Peyrade, suite, comme on le dit pudiquement, à une longue et douloureuse maladie, à l'âge de cinquante-quatre ans. Une délégation composée d'actifs et de retraités s'est rendue à ses obsèques au cimetière du Père-Lachaise, le 1<sup>er</sup> septembre 2016. Cette disparition intervenue bien trop tôt est préjudiciable à notre fédération et laisse la place à un avenir un peu incertain.

Pour revenir au rapport d'activité proprement dit, il faut savoir tout d'abord que notre section dépasse les 160 adhérents à la fin 2016, ce qui est déjà bien, mais nous pourrions faire un petit effort pour que la continuité syndicale se fasse plus régulièrement et que

les syndiqués actifs se retrouvent chez nous dès leur retraite ou préretraite. Nous allons nous y attacher.

Parmi ces adhérents, nous en avons 7 particulièrement fidèles puisque, à plus de quatre-vingt-dix ans, ils sont encore syndiqués chez nous, dont notre doyen Gabriel Séguy, que je connais bien puisqu'il était mon chef lorsque j'étais claviste au service de la saisie.

Nous en comptons aussi 28 qui ont plus de quatre-vingts ans. C'est sans doute que l'attachement à notre section est chez eux quelque chose de viscéral. Beaucoup ont dépassé les cinquante années d'adhésion au syndicat. Respect camarades !

Depuis que nous avons changé l'organigramme de notre section, nous n'avons pas voulu tenir le rythme infernal que s'étaient imposé nos prédécesseurs et qui était d'une réunion tous les quinze jours, et nous sommes passés plus sagement à une réunion du bureau par mois, qui, compte tenu des agendas chargés de chacun, n'est plus à une date fixe, mais décidé d'un mois sur l'autre. Depuis le mois d'avril 2016, nous en avons donc tenu 8, puisqu'il n'y en a pas eu au mois d'août. Le bureau est composé de : Jean-Luc Valegeas, secrétaire général ; Serge Audonnet, administrateur général ; Philippe Cruchon, trésorier ; Philippe Saphores, responsable de la diffusion « *Vie nouvelle* » ; Christian Baillou, Philippe Baron, Gabriel Bulot, Pierre Milon, Jean-Louis Mensan, Christian Renaud, Michel Rivet et Alain Theux. Jean Landry et Lucien Lorreyte sont invités permanents aux réunions du bureau. Lors de la réunion du 6 octobre 2016, nous avons coopté à l'unanimité Michel Fortin, qui est donc maintenant membre du bureau. Il faut souligner que les membres du bureau sont assidus et qu'il y a très peu d'absents aux réunions : il doivent en être remerciés.

Notre section tout au long de l'année passée a également participé à de nombreuses manifestations tant pour essayer d'améliorer le sort des retraités qu'aux côtés des actifs, contre la loi travail, notamment, qui est

malgré tout passée en force avec le 49-3 et qui, pour le moment, malheureusement, n'est pas abrogée.

Nous avons aussi comme chaque année assisté à la Journée René-Faure, et nous l'avons également organisée car elle s'est déroulée à Bordeaux dans cette même salle qui voit notre assemblée générale aujourd'hui, le 29 septembre 2016, sous la présidence éclairée de Daniel Loubère. Nous avons constaté un déclin des participants puisque nous n'étions que 32, ce qui est fort dommage et dommageable pour le syndicalisme dans notre région. Nous espérons que cette année il y aura une plus forte participation et nous pouvons d'ores et déjà nous mobiliser et prendre date pour cette journée qui aura lieu à Beaulac dans la seconde quinzaine de septembre.

Pour ce qui est de l'élaboration de notre publication, le Livre bordelais, qui paraît deux fois par an, nous adressons la version papier à tous les membres de la section, mais nous en envoyons également près de 200 par courrier électronique aux membres de l'USR de la Gironde, au conseil national de l'UFR Filpac et à d'autres organisations de la CGT. Le dernier envoi (daté du 23 décembre 2016), comportait un supplément sur le vote dans les TPE. À ce propos, si vous désirez faire passer un article dans cette publication, vous êtes invités à nous l'envoyer et nous ferons notre possible pour l'inclure dans la parution suivante.

En dehors des réunions mensuelles, les membres du bureau participent également à de nombreuses instances telles que UFR-Filpac, USR-CGT de la Gironde, le Comité régional Aquitaine et aussi au CEN.

Le congrès de l'UFR-Filpac s'est tenu du 20 au 23 septembre 2016 à Nouan-le-Fuzelier, en Sologne. Notre section était représentée par Lucien Lorreyte, Philippe Saphores, Alain Theux, Serge Audonnet et moi-même. Christian François était également présent au titre de président de la commission de contrôle des comptes de l'UFR. Lors de ce congrès, Serge Audonnet et moi avons été présentés comme candidats au Conseil national de l'UFR, et nous avons été élus. Nous avons également été, lors de la première réunion du Conseil, élus membres du bureau du Conseil national. Christian François, quant à lui, a été réélu président de la commission de contrôle.

Le 13 décembre 2016 a eu lieu une réunion débat pour la préparation du congrès de l'UCR-CGT, à laquelle cinq membres de notre section ont participé : ce sont nos camarades Philippe Baron, Philippe Cruchon, Lucien Lorreyte, Alain Theux et Robert Roux.

À cette occasion, nous avons été sollicités par l'UCR pour l'impression de *Vie nouvelle* spécial congrès, avec la recherche d'un imprimeur. Après de nombreux contacts avec des imprimeurs et avec la responsable de la rédaction de *Vie nouvelle*, des devis ont été envoyés et la responsable de la rédaction a donné son accord pour celui présenté par Bordeaux impression. Ce congrès de l'UCR CGT se déroulera à Bordeaux du 13 au 17 mars 2017 au Palais des Congrès, cela implique de nombreux coups de main. Il faudrait que des camarades se libèrent pour aider à l'organisation, que ce soit pour tout le congrès, pour une journée ou même pour une demi-journée. Que les volontaires, et je suis certain qu'il va y en avoir,

prennent contact dès aujourd'hui avec un membre du bureau de notre section.

En ce qui concerne les abonnements à *Vie nouvelle*, Philippe Saphores, responsable de sa diffusion, m'a fait savoir que nous avons 178 abonnements, et nous nous en félicitons.

Voilà résumée rapidement une année d'activité syndicale. Bien entendu ce compte rendu n'est pas exhaustif et je vous invite, tout au long de cette journée, à poser aux membres du bureau les questions qui vous viennent à l'esprit, ils feront leur maximum pour vous répondre.

Je laisse maintenant la parole à mes petits camarades pour le reste de l'ordre du jour. Merci de votre écoute.

## DÉBAT

Curieusement, les questions abordées au cours du débat ont davantage porté sur le syndicalisme en général que sur les sujets directement liés aux revendications des retraités. Tout d'abord, les effets sur le niveau des pensions de la non-revalorisation, qui dure maintenant depuis 2013. Depuis 1987, les retraites sont indexées sur les prix, et non sur les salaires moyens comme cela était le cas auparavant. De plus, les accords ARRCO-AGIRC successifs de 2011, 2013 et 2015 ont aggravé cette situation avec dernièrement la mise d'une sous-indexation automatique de un point des pensions de retraite complémentaire (exemple, si l'inflation est de 1,2%, la revalorisation ne serait que de 0,2%).

Les attaques subies par le syndicalisme, et tout particulièrement la CGT, ces derniers mois ont fait l'objet de discussions qui ont permis, grâce à l'âge avancé des présents, de constater que cela a tout de même toujours été le cas pour la CGT au fil des années et des luttes sociales.

Faut-il un autre syndicalisme pour répondre aux nouveaux besoins; les jeunes pas ou peu politisés et syndiqués; modes de travail individualisés... tout ce qui fait débat aujourd'hui a été abordé. Mais sans nostalgie ni rengaine style « c'était mieux avant ».

Car, en y regardant de plus près, et en prenant des exemples concrets et encore très récents (notamment dans le travail de terrain réalisé par Mario Ciona, le secrétaire du syndicat du Livre), on peut constater que, avec sa structure adaptée (un secrétaire permanent, des locaux accessibles dans la Bourse du travail) alliée à une bonne dose de militantisme, le syndicat du Livre de Bordeaux offre aux travailleurs de la région un véritable lieu d'accueil et de solidarité leur permettant de trouver l'aide et le soutien indispensables face à l'arbitraire patronal.

Gabriel BULOT n'a pas manqué de rappeler que rien n'a fondamentalement changé concernant l'antagonisme d'intérêts entre salariés et employeurs, tout en rappelant que militer c'est aussi se battre contre la disparition du bureau de poste dans un quartier, dénoncer et déjouer les « histoires » qui nous sont servies quotidiennement par le discours dominant. Enfin, il considère que notre section des retraités doit se donner pour mission d'aider au ➤

fonctionnement et au financement de notre syndicat. Des informations ont également été données sur la situation de la Fédération, qui s'est quelque peu compliquée depuis l'éviction de Jean Gersin et le décès de Marc Peyrade. Une discussion s'est engagée sur la nécessité de sauver les conventions collectives de la presse quotidienne, qui sont toutes menacées de disparition suite aux décisions issues des préconisations du rapport Combrexelle visant à restructurer les conventions collectives par des mécanismes de fusion et absorption des branches comptant moins de 5000 salariés. Il semble qu'il y ait nécessité de « secouer un peu le cocotier » pour que les choses bougent dans ce domaine au niveau national. En tout cas, on ne peut rester dans l'inaction. C'est en ce sens que Mario Ciona a fait bouger les choses en prenant des initiatives face aux menaces de dénonciation par les patrons de la convention collective du Labeur. Un travail a été réalisé en collaboration avec notre avocat, notamment sous la forme de la rédaction d'un préambule visant à tenter d'atténuer les effets les plus pervers de la loi El Khomri. L'objectif étant une négociation qui permette un élargissement de la convention à un nombre conséquent de nouveaux métiers et d'obtenir une convention à droits constants. Reste la question du rapport de force...

**François PASQUALINOTTO**, délégué syndical SOM-CGT (*Sud Ouest*), était invité par la section des retraités à cette assemblée générale annuelle afin de parler plus particulièrement de la presse et de la situation au journal. Il a tout d'abord rappelé l'initiative prise par les camarades de *Paris-Normandie* qui s'opposaient au projet de reprise par le groupe Rossel accompagné d'un plan social. Le tribunal de Rouen a balayé l'offre de Rossel compte tenu de son coût social. Reste l'éventuelle reprise par l'actionnaire actuel Xavier Ellie, qui ne pourrait être acceptée qu'en l'absence de licenciements.

Concernant *la Voix du Nord* (Lille), là encore le groupe Rossel est à la manœuvre avec un projet de 180 suppressions de postes. Ce projet est une conséquence directe de la loi El Khomri, puisque le même plan social avait été retoqué avant l'adoption de cette loi. Aujourd'hui, sous prétexte d'une baisse de la diffusion (ce qui est le cas de la quasi-totalité des titres de presse quotidienne en France), le groupe Rossel s'appuie sur les nouveaux critères de licenciements pour tenter d'éradiquer l'emploi dans cette entreprise pourtant en bonne santé malgré des difficultés récurrentes inhérentes à la presse écrite papier. Il est vrai que l'économie réalisée dans l'opération de *la Voix du Nord* aurait permis de se « payer » à moindre frais *Paris-Normandie*.

Il indique également que le syndicat essaie d'impulser depuis Bordeaux un travail concret sur les conventions collectives de la presse écrite.

Concernant *Sud Ouest*, il indique qu'un plan sur quatre ans (2017-2020) a été présenté par la direction en 2016 avec un aspect développement et un aspect réduction des coûts (masse salariale). La section syndicale est aujourd'hui en phase de rédaction des accords, qui devraient porter sur de multiples réorganisations et la suppression d'une quarantaine

d'emplois. « Nous devrions arriver à **sauver** les CDD les plus anciens. » C'est acté pour les rotos (4) et le prépresse (5) ; c'est toujours en discussion pour l'expédition et le transport. Les négociations sur le projet de diminution du nombre de jours de RTT par la direction ont été repoussées aux prochaines réunions NAO (négociation annuelle obligatoire) en juin 2017. NAO qui regrouperont dorénavant de nombreux sujets suite aux effets de la loi El Khomri. Il indique que la direction attendait 10 millions d'euros d'économies sur la masse salariale mais que les négociations devraient aboutir à une économie de 3 millions d'euros. Par ailleurs, la partie développement de ce plan ne semble pas porter ses fruits.

**Mario CIONA**, secrétaire général du syndicat du Livre de Bordeaux, a pour sa part donné un certain nombre d'informations sur l'activité du syndicat. Tout d'abord en rappelant le travail fait au niveau des élections TPE. Il informe que la confédération était en possession des adresses postales de tous les salariés du pays concernés par ces élections. Ni la confédération, ni la fédération n'ayant pris d'initiative spécifique pour s'adresser à eux par région, le syndicat de Bordeaux a réalisé un 4-pages envoyé à tous les salariés relevant de nos métiers dans la région Nouvelle Aquitaine afin de faire connaître le syndicat CGT de Bordeaux et les actions menées. Cette initiative a été rendue possible avec l'aide d'une camarade de *Sud Ouest* (pour la partie graphique) et des camarades de la section des retraités. Mario indique qu'il était par ailleurs candidat à ces élections comme membre de la future commission paritaire régionale interprofessionnelle (CPRI). Bien que les résultats globaux de ces élections TPE soient désormais connus (avec une participation faible mais la CGT devançant la CFDT de 10 points), il ne sait toujours pas, ce 9 février, s'il est lui-même élu.

Il a également rappelé comment il a pu, grâce à un fichier d'entreprises, entrer en contact avec des salariés, aller distribuer des tracts pour leur faire connaître leurs droits et parler avec eux de ce qui ne fonctionne pas dans leurs entreprises. Le dernier exemple en date est celui de *Sud Ouest Étiquettes*, où des négociations salariales de rattrapage sont désormais en cours avec à la clef des adhésions au syndicat.

## Rapport financier et de la commission de contrôle (vote)

**Philippe CRUCHON**, trésorier de la section des retraités du Livre de Bordeaux, a présenté le rapport financier 2016, qui se solde par un excédent de 1380,78 €, malgré une baisse des cotisations. Il a précisé que le chèque de 2000 euros versé à la fin de l'année 2015 au syndicat afin de lui apporter une aide financière n'a été encaissé que début 2016 et impacte donc les résultats de 2016 de la section des retraités. Il a également informé que la section qui détenait deux comptes en banque a soldé son compte courant CCP afin de faciliter la comptabilité du syndicat compte tenu des nouvelles obligations légales.

**Yves SAINT-GÉRARD** a lu le compte rendu de la commission de contrôle financier. Ce dernier met en

exergue le travail précis et soigné du trésorier et propose à l'assemblée générale de donner quitus sur les comptes 2016.

**Jean-Louis MENSAN** fait passer aux voix : l'assemblée générale donne quitus à l'unanimité sur les comptes 2016 de la section des retraités.

## Décision sur le nouveau barème des cotisations (vote)

**Serge AUDONNET**, administrateur de la section, rappelle que le 51<sup>e</sup> Congrès de la CGT, qui s'est tenu à Marseille en avril 2016, a définitivement adopté le principe de un homme/une femme = une voix. Pour rappel, jusqu'à ce jour, il fallait deux syndiqués retraités pour détenir une voix dans les instances de la CGT. Cette décision a pour conséquence d'amener la cotisation des retraités au même niveau que celle des actifs : 1% de la rémunération mensuelle nette. Le bureau de la section s'est donc réuni à plusieurs reprises afin de mesurer les conséquences financières entraînées par cette nouvelle donne dans une période où les pensions de retraite sont bloquées depuis 2013. Il en est ressorti que nous devons avoir pour objectif prioritaire de conserver l'ensemble de nos adhérents. En ce sens, un nouveau barème de cotisations a été établi. Celui-ci est un compromis qui permet de tenir compte à la fois de la nouvelle orientation confédérale et de notre objectif prioritaire. Ce nouveau barème est donc une étape. Il est établi sur la base de tranches de ressources de 100 euros (le précédent comportait des tranches de 250 euros). Ne connaissant pas, et n'ayant pas à connaître, le montant des pensions perçues par nos adhérents, nous avons laissé le soin à chacun, en conscience, de se positionner dans ce barème pour acquitter sa nouvelle cotisation. Cela représente un effort financier non négligeable pour la plupart de nos adhérents. **Serge Audonnet** précise que la motivation première dans cette affaire doit être d'aider financièrement notre syndicat de Bordeaux afin de lui permettre de garder la structure originale qui fait

toute son efficacité. Il ajoute que, sans attendre la décision de l'assemblée générale, plus d'une cinquantaine de nos adhérents ont déjà envoyé leurs cotisations respectant le nouveau barème (par chèque ou par prélèvement).

**Jean-Louis Mensan** fait passer aux voix : le nouveau barème des cotisations 2017 est adopté à l'unanimité.

## Candidatures et renouvellement du bureau et de la commission de contrôle (vote)

### Élection du bureau

Aucune candidature complémentaire n'étant enregistrée et seul **Christian Baillou** ayant fait connaître son souhait de ne plus faire partie du bureau, les candidatures suivantes sont mises aux voix :

**Serge AUDONNET**, **Philippe BARON**, **Gabriel BULOT**, **Philippe CRUCHON**, **Michel FORTIN**, **Jean-Louis MENSAN**, **Pierre MILON**, **Christian RENAUD**, **Michel RIVET**, **Philippe SAPHORES**, **Alain THEUX**, **Jean-Luc VALEGEAS**.

Le bureau de la section des retraités est élu à l'unanimité, étant précisé que **Jean LANDRY** et **Lucien LORREYTE** continueront d'être invités permanents aux réunions du bureau.

### Élection de la commission de contrôle

Après un vote, les cinq membres sortants de la commission de contrôle sont reconduits à l'unanimité : **Michel ARQUEY**, **Jean-Marie DARMUZEY**, **Jean-Louis ORNECQ**, **Alain PEYROU** et **Yves SAINT-GERARD**.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le président a levé la séance en invitant les participants à l'apéritif et au repas fraternel qui clôt traditionnellement cette assemblée (25 euros par personne).<sup>11</sup>

**Serge AUDONNET**



# Les retraités de la Scop Hélio-Corbeil font leur assemblée générale



La chaleureuse ambiance que connaît tous les ans notre AG ne s'est pas démentie ce 26 janvier qui a réuni 18 de nos camarades sur les 27 que compte désormais notre section. Notre ami Daniel Bassat représentait l'UL et Claude Hardy les retraités de l'IN. La majorité des absents avait pris soin de se faire excuser. Nous avons malheureusement eu à déplorer la disparition de notre ami Pierre Changarnier, ancien rotativiste, décédé le 8 octobre à Paris, dans sa 81<sup>e</sup> année. Nous avons transmis à Mme Changarnier les condoléances fraternelles de ses compagnons du Livre.

*L'assemblée recueillie lui a rendu hommage en observant une minute de silence.*

Enfin, nous avons dû excuser à la dernière minute les délégués élus de la Scop mandatés par l'établissement pour porter main forte aux salariés en lutte de « Paris Normandie ». Bruno Arasa, PDG de la Scop, se propose d'évoquer leur situation, comme prévu dans notre ordre du jour.

Écartons d'emblée le débat sur la situation internationale, source d'indignations multiples devant lesquelles nous restons impuissants, sous l'emprise de la mondialisation. Encore que les inquiétantes initiatives du nouveau Président des États-Unis risquent de compromettre l'ordre mondial. **Parlons de la France**, où la répression antisyndicale aggravée par le carcan de l'état d'urgence a exacerbé la criminalisation du mouvement social et syndical... En témoignage, le 11 janvier dernier,

la lourde condamnation de nos camarades de **Goodyear**, certes sans prison ferme, mais avec des inscriptions au casier judiciaire et des mises à l'épreuve qui vont peser injustement sur leurs vies militante et professionnelle !

Ce procès, qui suit celui des salariés d'**Air-France** et tous ceux, achevés ou encore en cours, dans lesquels un nombre inédit de militant(e)s ont été inculpés au cours de la lutte contre la loi « Travail », témoigne d'une volonté assumée par l'État, inféodé au patronat, d'une justice de classe qui se propage jusque dans les remises en cause des locaux des Bourses du Travail – celle de l'UD 91 d'Évry, entre autres !

**Réflexion sur la campagne électorale** et les primaires socialistes, dont nous connaissons depuis le 29 janvier, le vainqueur : Benoît Hamon. Reste l'inconnue de la présidentielle. Pour ce qui nous concerne, nous adoptons la feuille de route issue du 51<sup>e</sup> Congrès de la Cgt : intervenir dans le débat politique pour y porter nos revendications, nos luttes et faire barrage au FN, dont les idées sont incompatibles avec les valeurs de la Cgt.

## La Filpac :

**René Mahaud** expose les problèmes qui agitent notre Fédération du Livre. Certaines composantes, dont Info'Com (Typos), ne partagent pas l'analyse de la situation générale de la Fédération. Allons plus loin, ils sont en dissidence avec les orientations

de la Cgt : désaccord fondamental avec la façon de mener les luttes, privilégiant des modes d'action inspirés des mouvements gauchistes, voire trotskistes.

La disparition, le 2016, de notre regretté camarade Marc Peyrade, secrétaire général et membre d'Info'Com, a précipité la volonté d'indépendance de ses collègues, qui risquent de poser de sérieux problèmes.

Bien que retraités, nous serons financièrement concernés, car il semblerait qu'Info'Com refuse de régler ses cotisations à la Fédération, et donc leur reversement à notre UFR. Une situation que l'UFR a mise à l'ordre du jour de son prochain Cen en mars.

## Compte rendu du X<sup>e</sup> Congrès UFR-Filpac à Nouan-le-Fuzelier

**Pierre Michard**, porteur du mandat de la section corbeilloise, ainsi que René Mahaud membre du Conseil national de l'UFR, ont participé aux travaux de ce X<sup>e</sup> Congrès.

Près de 70 congressistes, certains accompagnés de leur épouse, ont partagé dans une fraternelle ambiance ce séjour champêtre en Sologne, tandis que les 52 délégués présents planchaient, durant les 17h15 de débat sur trois jours, sur les documents soumis à leur vote.

Vous avez pu lire, dans le numéro 81 d'« Ensemble » de septembre 2016, la relation détaillée de ces travaux et connaître les 27 représentants du Comité national élus pour trois ans.

Surprise, quand après une trentaine d'années, la rencontre de

camarades sortis de notre mémoire et que l'on avait plaisir à retrouver, toujours aussi engagés et efficaces dans leurs actions au sein des retraités de l'UFR - Filpac et de la Cgt !

Une satisfaction aussi de constater que, malgré l'érosion de nos forces, les 700000 adhérents de la Cgt restent la principale cible de la coalition capitalo-gouvernementale qui mobilise un gigantesque réseau de médias, complices des mauvais coups qui nous sont portés. C'est l'hommage du vice à la vertu, soyons fiers de cette résistance aux reculs sociaux que nous imposons dans tout l'Hexagone et n'oublions pas qu'à elle seule la Cgt compte plus d'adhérents que tous les partis politique de ce pays.

Hélio-Corbeil

**À la veille du 5<sup>e</sup> anniversaire de la Scop, qui sera fêté le samedi 4 mars 2017 en soirée**, la défection de l'éditeur Mondadori relance la lutte pour le maintien de la charge de travail.

**Bruno ARASA** fait le point sur la situation :

**Pierre Michard** commente le rapport financier qui a été distribué aux présents, les documents de l'AG seront envoyés ultérieurement à tous les syndiqués qui n'ont pu y assister.

**René Mahaud** souligne que ce rapport donne une idée très précise de l'activité de la section au cours de l'année écoulée et montre, s'il en était besoin, son apport substantiel au fonctionnement des structures confédérales et l'efficacité de notre organisation.

## ÉLECTION DU BUREAU ET DU SECRÉTARIAT

Faute d'autres candidatures au secrétariat, les sortants sont réélus à l'unanimité :

Secrétaire : René Mahaud  
Trésorier : Pierre Michard  
Secrétaire adjoint : Christian Guidal  
Trésorier adjoint : Jean-Claude Barbé

L'ordre du jour étant clos, restait pour notre chaleureuse assemblée « à sabrer le crémant d'Alsace ! » afin d'augurer le succès attendu du 4 mars prochain pour le 5<sup>e</sup> anniversaire de la Scop, et déguster la galette... avant d'entonner en notre *À la !* corporatiste et traditionnel, hommage rituel à nos prestigieux anciens du Livre ! ■

Pierre MICHARD et René MAHAUD



Photo Milo

**C'**est dans une chaude ambiance que, le jeudi 2 février, a été organisée la reprise de cartes 2017 avec « galette » à la clef.

Cette année, c'est dans la grande salle de Blanqui que cela s'est passé et pour bien des camarades présents, cet endroit leur a rappelé d'anciens souvenirs.

Pour la Surl, les adhérents de l'année 2016 ont, par leur présence, montré leur ralliement à la continuité syndicale. Toutefois, pour juguler une perte d'adhérents en fin d'année, nous avons dû écrire à 105 camarades en retard de cotisation, puis une deuxième relance pour 14 dans un deuxième jet. Huit rébarbatifs n'ont pas répondu. Nous avons tout de même récupéré 97 brebis égarées qui, sans ce rappel, auraient certainement été perdues. Bien sûr, il y a

ceux qui ne voient pas passer le temps, surtout à notre âge, et puis il y a aussi la santé.

Nous arrivons malgré tout à avoir quelques adhérents supplémentaires cette année. Malheureusement, bien des camarades qui quittent leur entreprise s'imaginent que, une fois à la retraite, ils seront tranquilles ; et pourtant rien n'est acquis, voyez les retraites, qui n'ont pas augmenté depuis 2015.

Plus nous serons nombreux aux côtés de nos camarades actifs, plus notre combat pour la défense de nos intérêts sera pris en compte par le gouvernement, car c'est lui maintenant, notre employeur.

Que nous réserve le prochain gouvernement ???

Jean LEBON

La majorité des quotidiens nationaux (5 sur 7) et la totalité des grands quotidiens régionaux, les chaînes d'info (LCI, I-Télé, BFM-TV).

Les hebdomadaires (*l'Obs*, *l'Express*, *le Point*) et les chaînes de TV privées (Canal+, TF1), etc., appartiennent à 10 capitalistes qui sont :



- 1 **Bernard Arnault** (groupe LVMH de France) : *les Échos*, *le Parisien*, *Aujourd'hui en France* ;
- 1 **Vincent Bolloré** (groupe de transport international et de logistique, etc., dixième fortune de France) : Canal+, I-Télé, C8 et le journal gratuit *Direct-Matin* ;
- 1 **Martin Bouygues** (B-TP, télécommunications, etc.) : TF1, LCI, TMC, HD1 ;
- 1 **Serge Dassault** (aviation et armement) : *le Figaro*, *le Figaro magazine* ;
- 1 **Patrick Drahi** (magnat des télécommunications) : *Libération*, *l'Express*, *l'Expansion*, BFMTV, RMC ;
- 1 **Arnaud Lagardère** (maison d'éditions) : *Journal du dimanche*, *Paris-Match*, *Elle*, Europe 1, Virgin radio, Boutiques de presse RELAY ;
- 1 **Pierre Bergé** (banque Lazard,), **Xavier Niel** (11<sup>e</sup> fortune de France), **Matthieu Pigasse** (banque Lazard, les Inrockuptibles, Radio Nova, etc.) : *le Monde*, *l'OBS* ;
- 1 **François Pinault** (groupe Kering, ancien Pinault-Printemps-Redoute, Stade Rennais football-club, etc.) : *le Point*.

Toute l'information : presse, radio, télévision, est entre les mains de ces multinationales capitalistes.

## Plus de 50% des policiers et militaires ont voté FN en 2015

Les policiers et les militaires votent de plus en plus FN. C'est ce que révèle une étude du Centre de recherches politiques de Sciences Po (anciennement Centre d'études de la vie politique française, Cevipof) qui relève que 51,5% d'entre eux ont déposé un bulletin Front national dans l'urne en 2015, contre 30% en 2012. « *L'implantation du Front national au sein des trois fonctions publiques [de l'État, territoriale, hospitalière] s'est confirmée de manière impressionnante lors du premier tour des élections régionales de 2015* », détaille l'étude, qui explique que le Front national est devenu « *l'un des trois partis préférés des fonctionnaires* », un milieu qui lui était traditionnellement hostile.

L'explication de cette conversion des fonctionnaires au vote FN, commencée lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2012 et qui s'est accélérée ces trois dernières années ? L'auteur de l'étude, Luc Rouban, évoque « *l'évolution de l'offre politique du FN qui défend désormais les services publics* », une défiance vis-à-vis « *de la gauche, dont les fonctionnaires attendaient beaucoup après 2012* », et « *un décalage entre les discours sur la République et la laïcité et les pratiques du terrain* ».